

Résultats consolidés des mesures mensuelles des attentes des citoyennes et des citoyens à l'égard du système de justice québécois

Présentation des résultats – Ministère de la Justice du Québec
Édition 2023

NETendances



MÉTHODOLOGIE

NETendances 2022-2023



7 collectes de données mensuelles
Mai 2022 à janvier 2023



À chacune des collectes, plus de 1 000 adultes internautes québécois âgés de 18 ans et plus ont été sondés par l'entremise du Web.
À ces répondants ont été ajoutés des non-internautes issus de la collecte téléphonique annuelle de l'enquête.



Ces résultats ont été pondérés en fonction du sexe, de l'âge, de la région, de la langue et du niveau de scolarité des répondants afin d'assurer la représentativité de l'ensemble des adultes québécois.

Note :

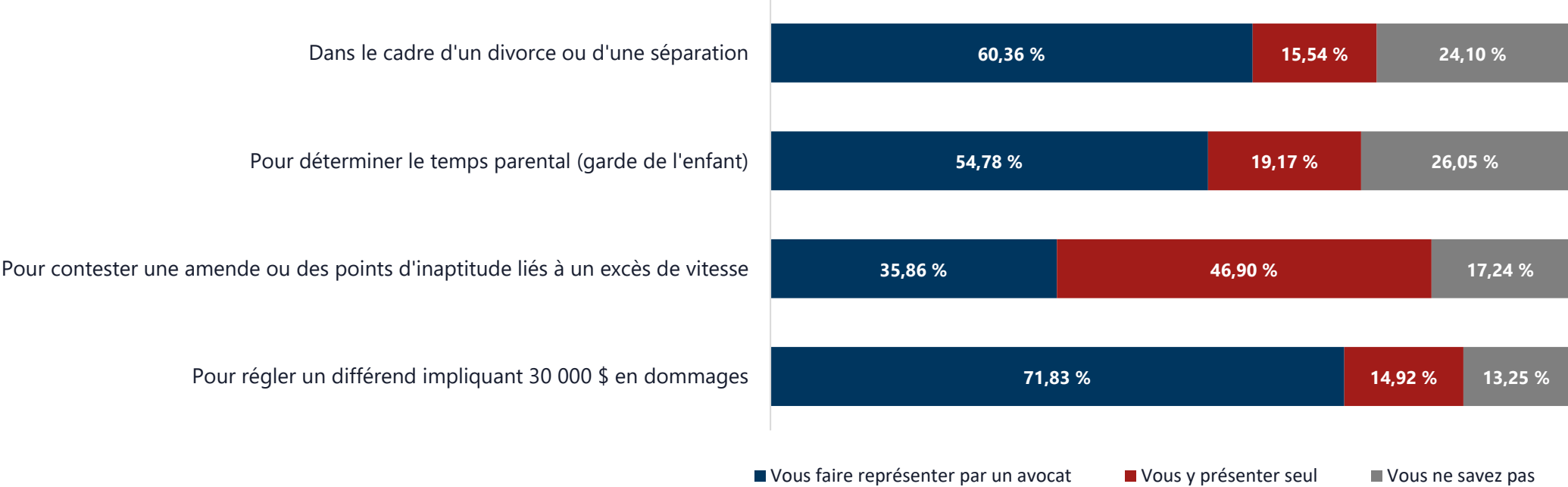
- Les chiffres **en rouge** indiquent des résultats significativement supérieurs au total, dans un intervalle de confiance d'au moins 95 % — **en gras rouge**, l'intervalle de confiance est de 99 %.
- Les chiffres **en bleu** indiquent des résultats significativement inférieurs au total, dans un intervalle de confiance d'au moins 95 % — **en gras bleu**, l'intervalle de confiance est de 99 %.
- Lorsque les chiffres sont présentés en **noir**, cela signifie qu'il n'y a pas de **différences significatives**.





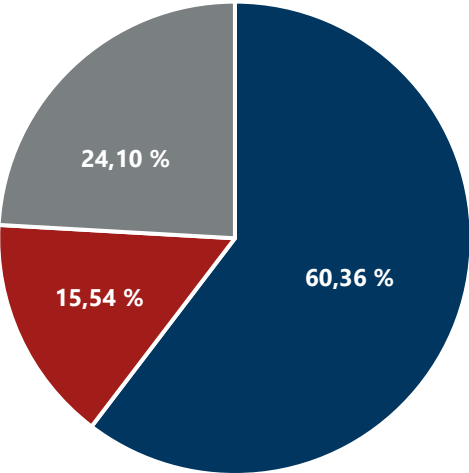
Intentions de se représenter seul devant le tribunal ou de recourir à un avocat selon diverses situations juridiques

Intentions de représentation devant le tribunal selon quatre situations différentes – Mai 2022



Base : internautes québécois (n=1 008)
Questions : Si vous deviez vous présenter au tribunal dans le cadre d'un divorce ou d'une séparation, auriez-vous plutôt tendance à... ?
Si vous deviez vous présenter au tribunal afin de déterminer le temps parental avec votre enfant (garde de l'enfant), auriez-vous plutôt tendance à... ?
Si vous deviez vous présenter au tribunal pour contester une amende et des points d'inaptitude liés à un excès de vitesse, auriez-vous plutôt tendance à... ?
Si vous deviez vous présenter au tribunal pour régler un différend impliquant 30 000 \$ en dommages, auriez-vous plutôt tendance à... ?

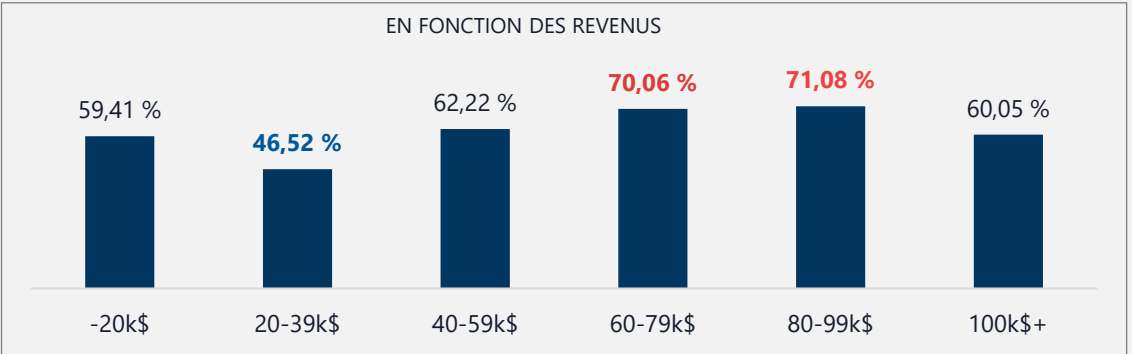
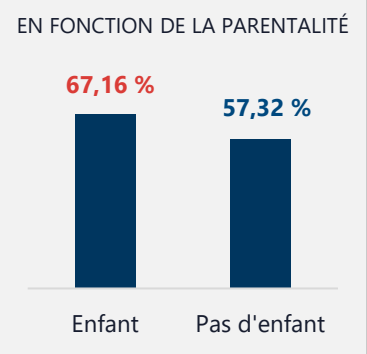
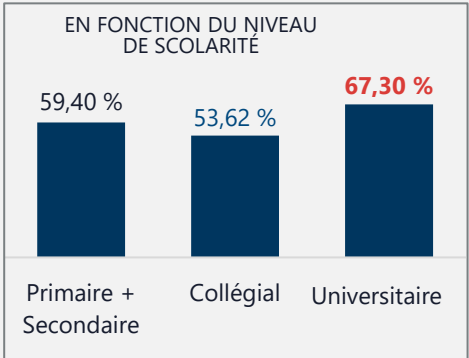
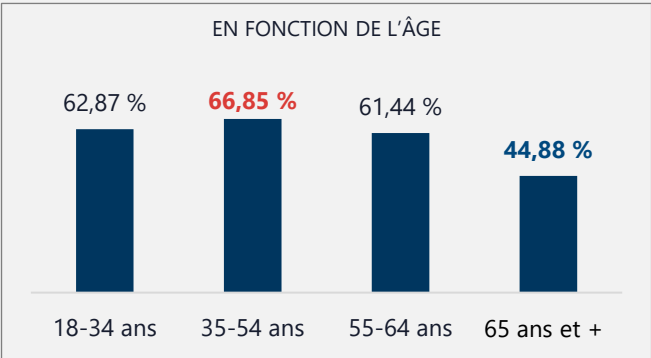
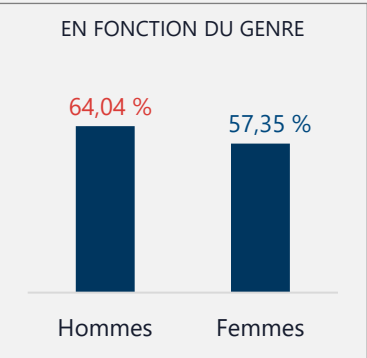
Intentions de représentation devant le tribunal dans le cadre d'un divorce ou d'une séparation – Mai 2022



- Vous faire représenter par un avocat
- Vous y présenter seul
- Vous ne savez pas

Différences statistiques significatives observées

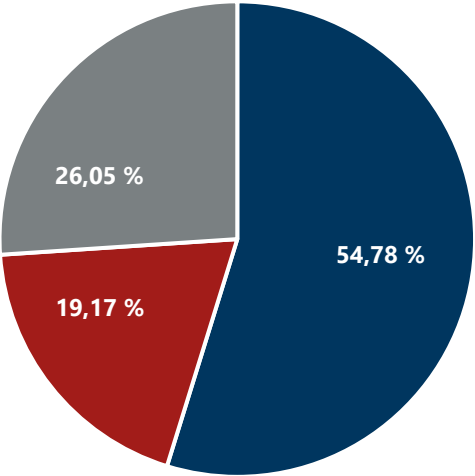
Ont répondu « Vous faire représenter par un avocat »



Base : internautes québécois (n=1 008)

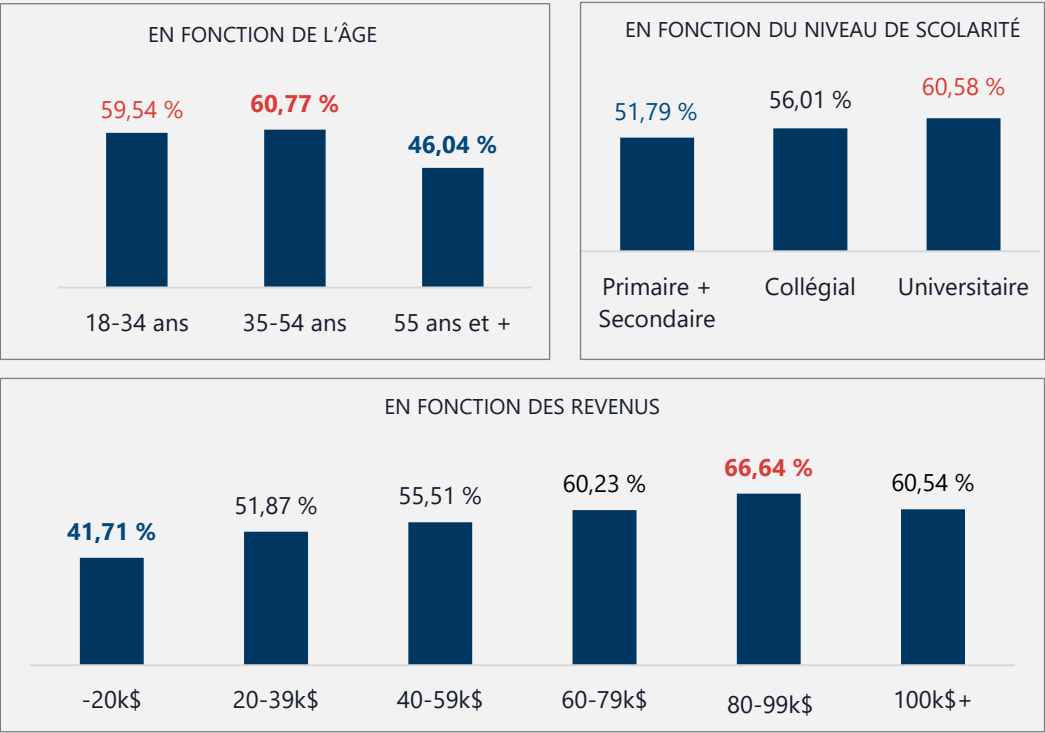
Questions : Si vous deviez vous présenter au tribunal dans le cadre d'un divorce ou d'une séparation, auriez-vous plutôt tendance à... ?

Intentions de représentation devant le tribunal afin de déterminer le temps parental avec votre enfant (garde de l'enfant) – Mai 2022

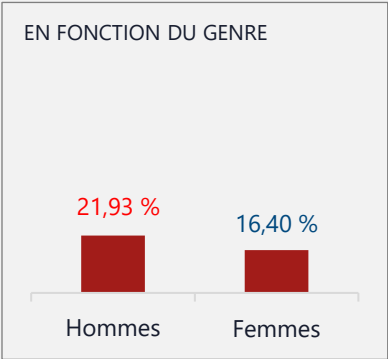


- Vous faire représenter par un avocat
- Vous y présenter seul
- Vous ne savez pas

Différences statistiques significatives observées
Ont répondu « Vous faire représenter par un avocat »



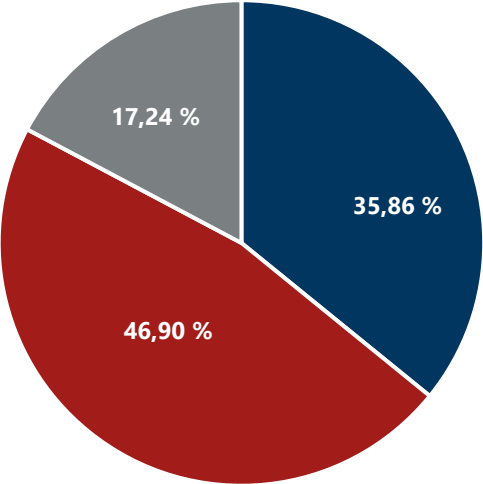
Différences statistiques significatives observées
Ont répondu « Vous y présenter seul »



Base : internautes québécois (n=1 008)

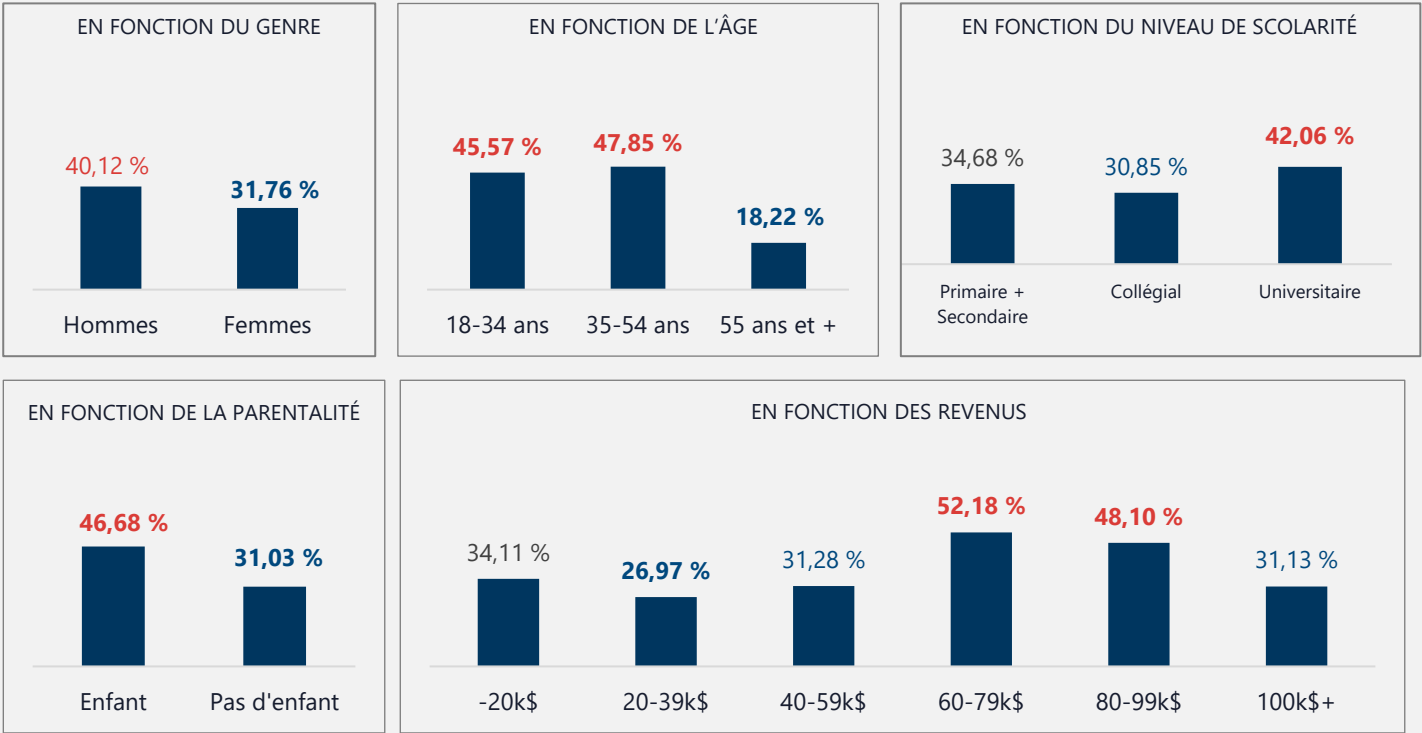
Questions : Si vous deviez vous présenter au tribunal afin de déterminer le temps parental avec votre enfant (garde de l'enfant), auriez-vous plutôt tendance à... ?

Intentions de représentation devant le tribunal pour contester une amende ou des points d'inaptitude liés à un excès de vitesse – Mai 2022



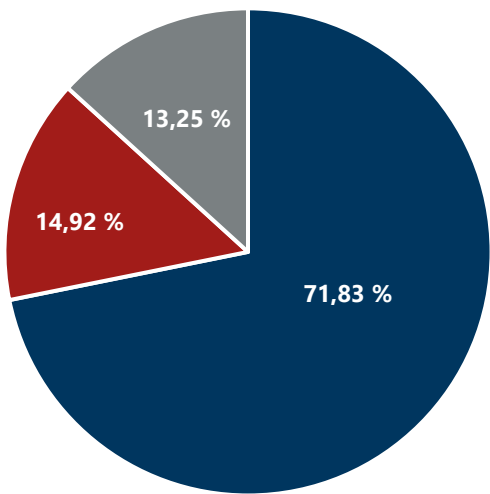
- Vous faire représenter par un avocat
- Vous y présenter seul
- Vous ne savez pas

Différences statistiques significatives observées
Ont répondu « Vous faire représenter par un avocat »



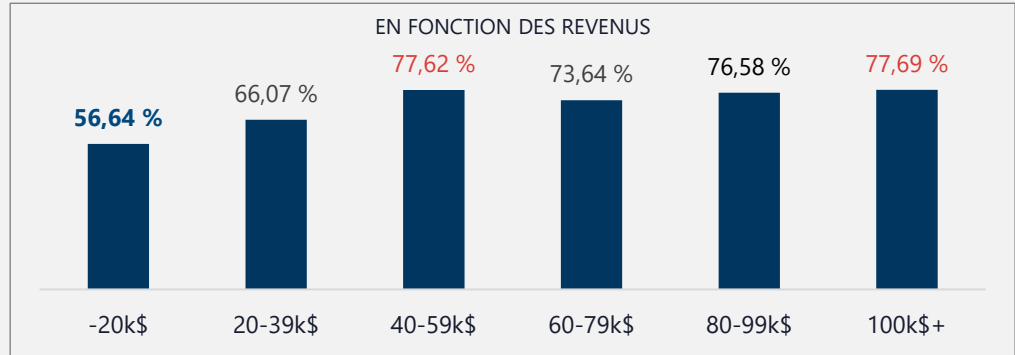
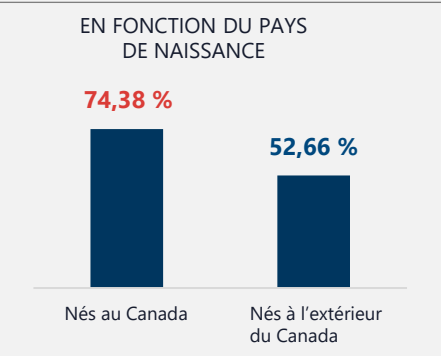
Base : internautes québécois (n=1 008)
Questions : Si vous deviez vous présenter au tribunal pour contester une amende et des points d'inaptitude liés à un excès de vitesse, auriez-vous plutôt tendance à... ?

Intentions de représentation devant le tribunal pour régler un différend impliquant 30 000 \$ en dommages – Mai 2022

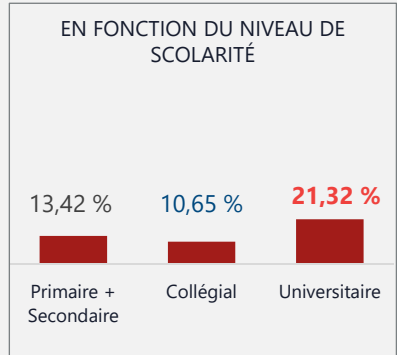
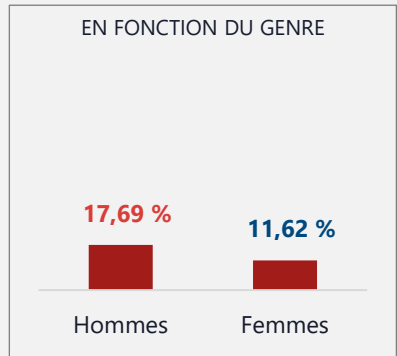


- Vous faire représenter par un avocat
- Vous y présenter seul
- Vous ne savez pas

Différences statistiques significatives observées
Ont répondu « Vous faire représenter par un avocat »

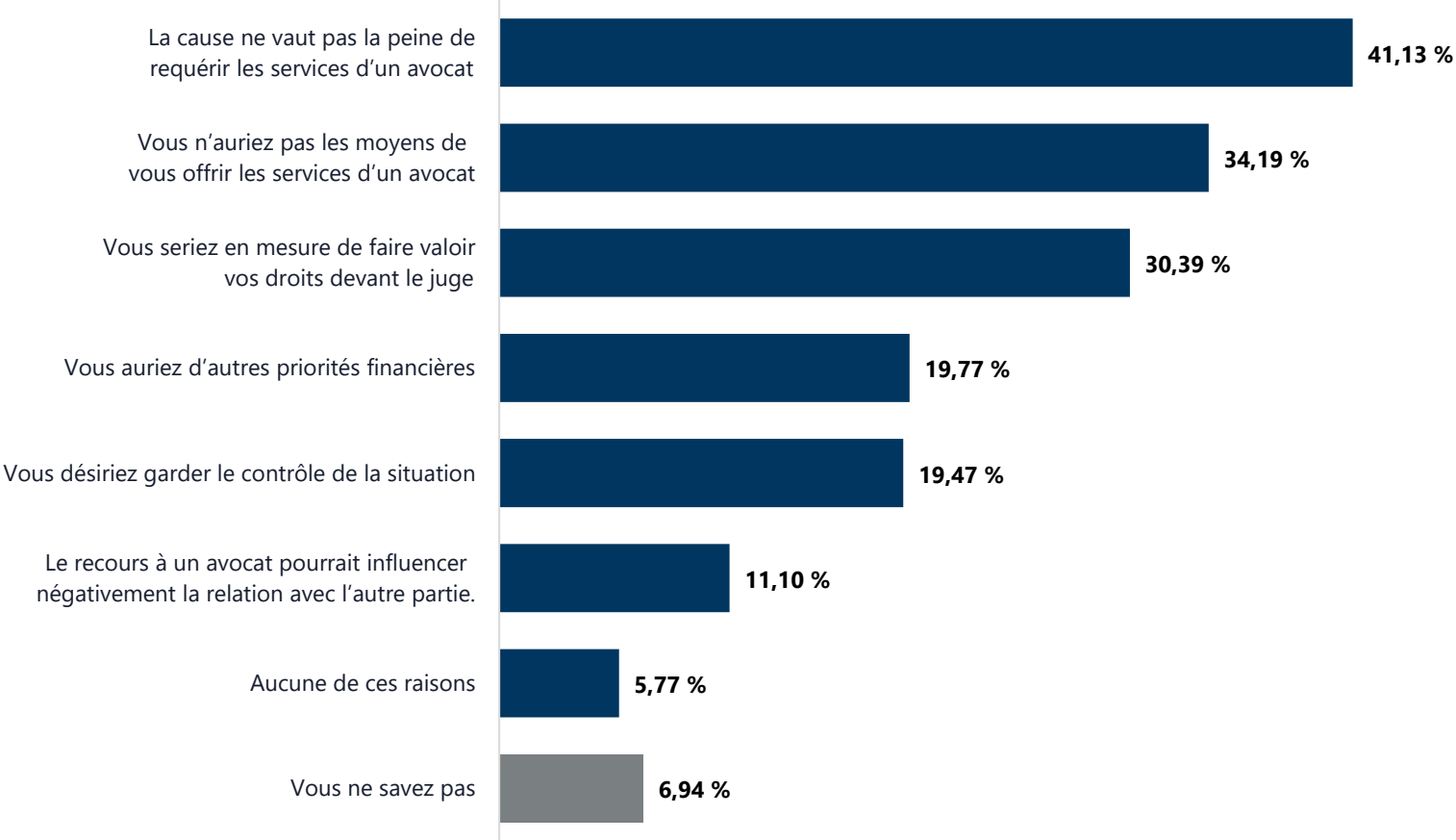


Différences statistiques significatives observées
Ont répondu « Vous y présenter seul »



Base : internautes québécois (n=1 008)
Questions : Si vous deviez vous présenter au tribunal pour régler un différend impliquant 30 000 \$ en dommages, auriez-vous plutôt tendance à... ?

Raisons justifiant le choix de se représenter seul – Mai 2022



Différences statistiques significatives observées

Ont répondu « Vous n'auriez pas les moyens (...) »

40,59 % 55 ans et +
38,48 % Femmes

Ont répondu « (...) un avocat pourrait influencer négativement la relation avec l'autre partie »

14,85 % Hommes

Ont répondu « Vous désiriez garder le contrôle de la situation »

26,73 % Non francophones

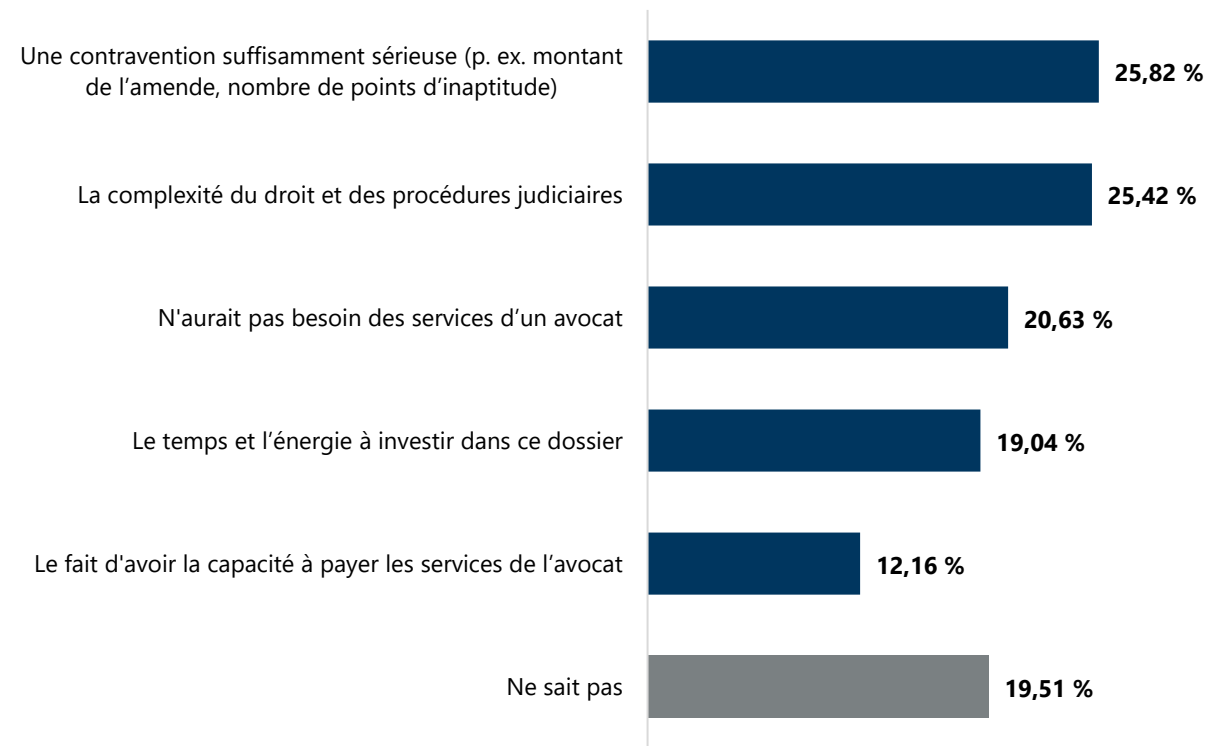
Base : internautes québécois ayant répondu « Vous y présenter seul » à au moins l'une des 4 questions précédentes (n=839)

Question : En gardant à l'esprit les situations préalablement abordées, quelle(s) raison(s) parmi les suivantes justifieraient votre décision de vous présenter seul ?



Raisons incitant le recours aux services d'un avocat devant le tribunal, selon diverses situations juridiques

Raison(s) incitant le recours aux services d'un avocat devant le tribunal (contester une contravention) – Janvier 2023



Différences statistiques significatives observées

Ont répondu « Une contravention suffisamment sérieuse »

- 35,52 % Diplômés universitaires
- 34,90 % 35-54 ans
- 30,22 % Ceux dont le revenu familial annuel est de 100 k\$ et +

Ont répondu « La complexité du droit et des procédures judiciaires »

- 42,62 % 18-34 ans
- 32,00 % Diplômés universitaires

Ont répondu « N'aurait pas besoin des services d'un avocat »

- 33,75 % 55 ans et +

Ont répondu « Le temps et l'énergie à investir dans ce dossier »

- 34,16 % 18-34 ans
- 24,98 % Hommes

Ont répondu « Le fait d'avoir la capacité à payer les services de l'avocat »

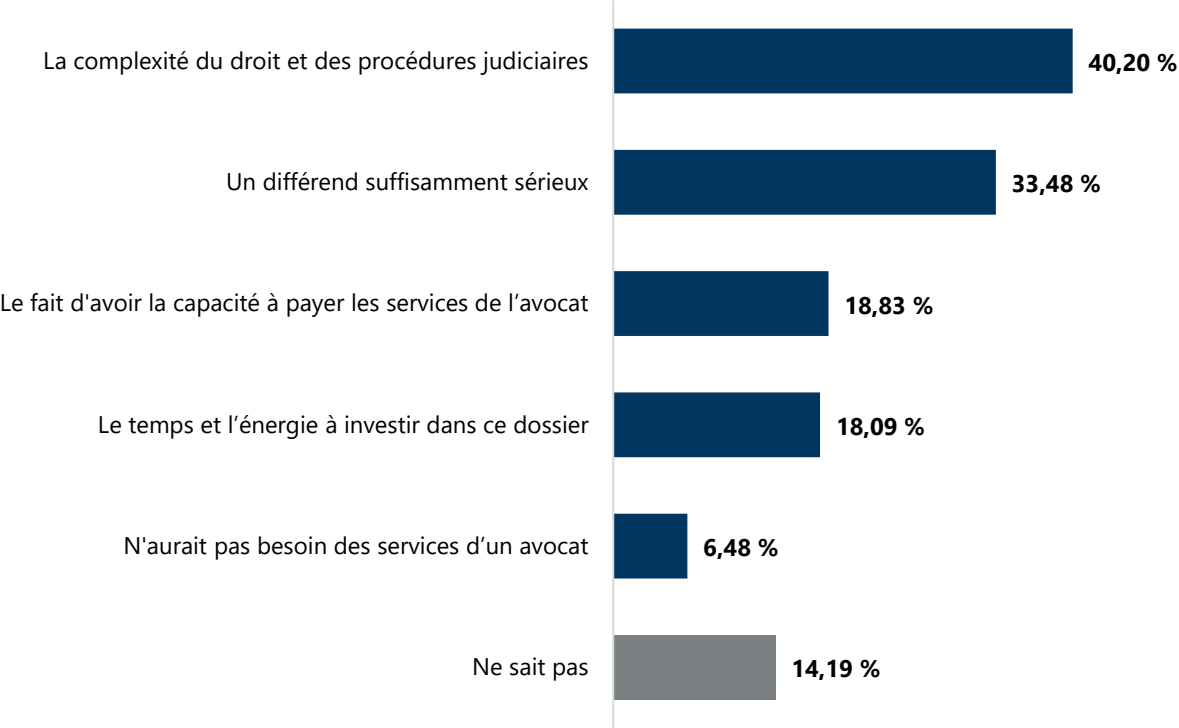
- 21,45 % 18-34 ans
- 16,90 % Diplômés universitaires
- 15,01 % Hommes

Base : internautes québécois (n=1 005)

Question : Si vous deviez vous présenter devant le tribunal pour contester une contravention (p. ex. : une infraction relative au Code de la sécurité routière ou au stationnement d'un véhicule), quelle serait la principale raison qui vous inciterait à recourir aux services d'un avocat ?

* Cette question permettait les mentions multiples. C'est pourquoi le total des pourcentages dépasse 100 %.

Raison(s) incitant le recours aux services d'un avocat devant le tribunal (litige, divorce, séparation, garde d'un enfant) – Janvier 2023



Différences statistiques significatives observées

Ont répondu « La complexité du droit et des procédures judiciaires »

- 49,68 % Diplômés d'études collégiales ou universitaires
- 47,83 % Ceux dont le revenu familial annuel est de 100 k\$ et +
- 45,70 % 35-54 ans

Ont répondu « Un différend suffisamment sérieux »

- 41,95 % Diplômés universitaires
- 38,07 % 55 ans et +

Ont répondu « Le fait d'avoir la capacité à payer les services de l'avocat »

- 29,64 % 18-34 ans
- 24,38 % Hommes

Ont répondu « Le temps et l'énergie à investir dans ce dossier »

- 27,57 % 18-34 ans
- 21,23 % 35-54 ans

Ont répondu « Vous n'auriez pas besoin d'un avocat »

- 14,81 % Ceux dont le revenu familial annuel est de moins de 20 k\$
- 10,36 % 35-54 ans

Base : internautes québécois (n=1 005)

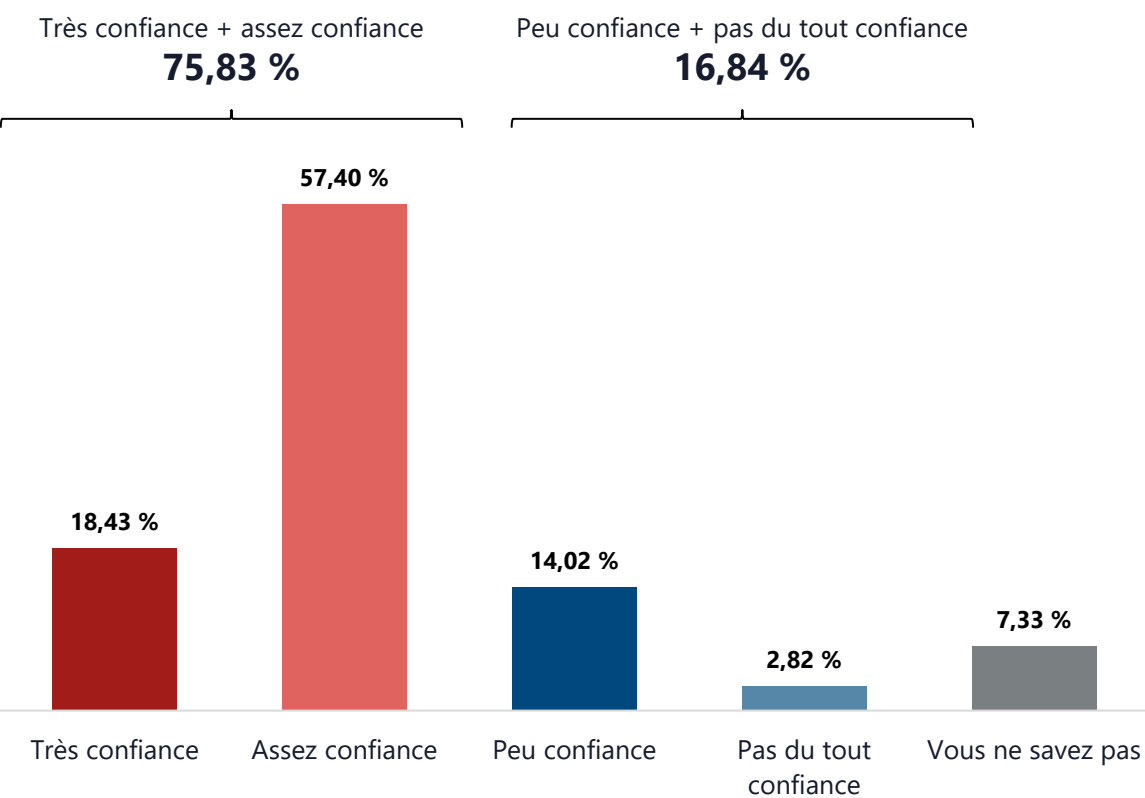
Question : Si vous deviez vous présenter au tribunal pour régler une question en matière civile avec une autre personne (p. ex. : un litige avec un voisin, un divorce ou une séparation, la garde d'un enfant), quelle serait la principale raison qui vous pousserait à recourir aux services d'un avocat ?

* Cette question permettait les mentions multiples. C'est pourquoi le total des pourcentages dépasse 100 %.



Confiance des citoyennes et des citoyens à l'égard de divers prestataires de services juridiques

Confiance des citoyens(nes) envers les services offerts par des étudiants en droit, sous la supervision d'un avocat ou d'un notaire – Juin 2022



Différences statistiques significatives observées

Ont répondu « Très confiance » ou « Assez confiance »

- 83,92 % Ceux dont le revenu familial annuel est de 100 k\$ et +
- 80,71 % Travailleurs à temps plein
- 80,44 % Diplômés universitaires

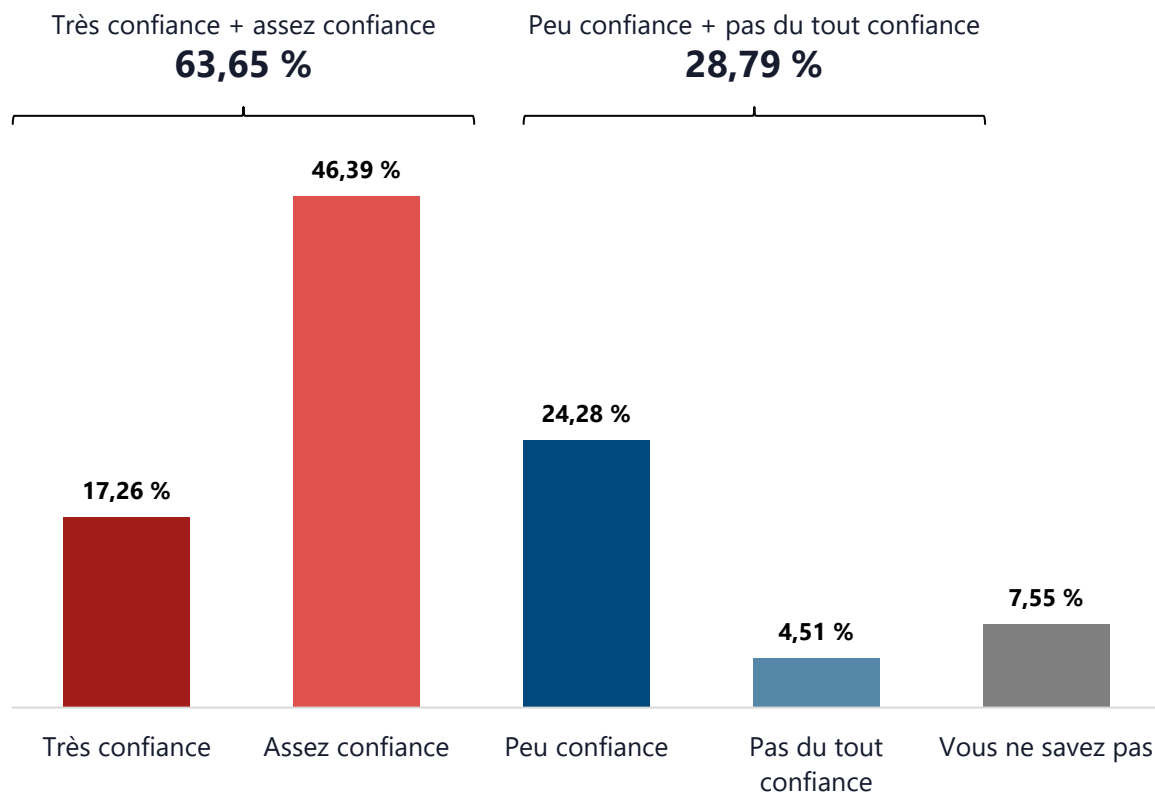
Ont répondu « Peu confiance » ou « Pas du tout confiance »

- 44,75 % Étudiants
- 43,94 % À la maison à temps plein
- 28,77 % Ceux dont le revenu familial annuel est inférieur à 20 k\$
- 20,44 % 18-34 ans

Base : internautes québécois (n=1 009)

Question : Depuis 2022, les étudiants en droit peuvent donner des consultations et des avis juridiques dans une clinique juridique universitaire ou du Barreau, à condition d'être supervisés et sous la responsabilité d'un avocat ou d'un notaire. Dans quelle mesure feriez-vous confiance aux services offerts par ces étudiants en droit ?

Confiance des citoyens(nes) envers les plateformes en ligne permettant la résolution de différends – Juin 2022



Différences statistiques significatives observées

Ont répondu « Très confiance » ou « Assez confiance »

78,75 %	Ceux dont le revenu familial annuel est de 100 k\$ et +
71,40 %	Travailleurs à temps plein
70,65 %	Diplômés universitaires
68,48 %	18-34 ans

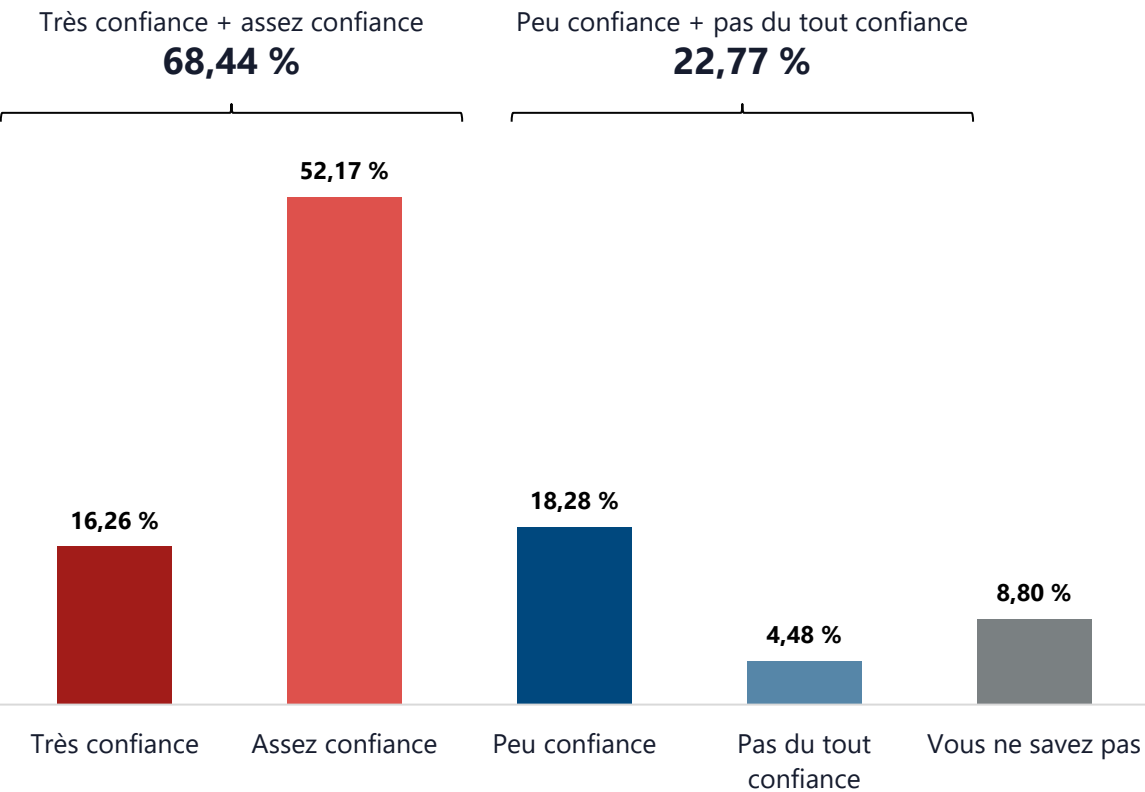
Ont répondu « Peu confiance » ou « Pas du tout confiance »

48,86 %	À la maison à temps plein
45,84 %	Étudiants
41,65 %	Ceux dont le revenu familial annuel est inférieur à 20 k\$
36,44 %	55-64 ans
31,89 %	Diplômés du primaire ou du secondaire

Base : internautes québécois (n=1 009)

Question : Au Canada, il existe des plateformes entièrement en ligne qui permettent de résoudre certains différends (p. ex. : petites créances, accidents automobiles, conflits de copropriété). Ces solutions donnent d'abord l'occasion aux parties de s'entendre entre elles par la négociation ou avec une aide extérieure par la médiation. Dans le cas où ces moyens ne fonctionnent pas, le différend peut être soumis à une personne en autorité chargée de prendre une décision. Si le Québec mettait en place une telle plateforme en ligne, dans quelle mesure lui feriez-vous confiance pour résoudre votre différend ?

Confiance des citoyens(nes) envers les services juridiques offerts par un parajuriste – Juin 2022



Différences statistiques significatives observées

Ont répondu « Très confiance » ou « Assez confiance »

- 82,98 %** Ceux dont le revenu familial annuel est de 100 k\$ et +
- 76,12 %** Diplômés universitaires
- 74,54 %** Travailleurs à temps plein
- 73,66 %** 65 ans et +
- 71,64 %** Hommes

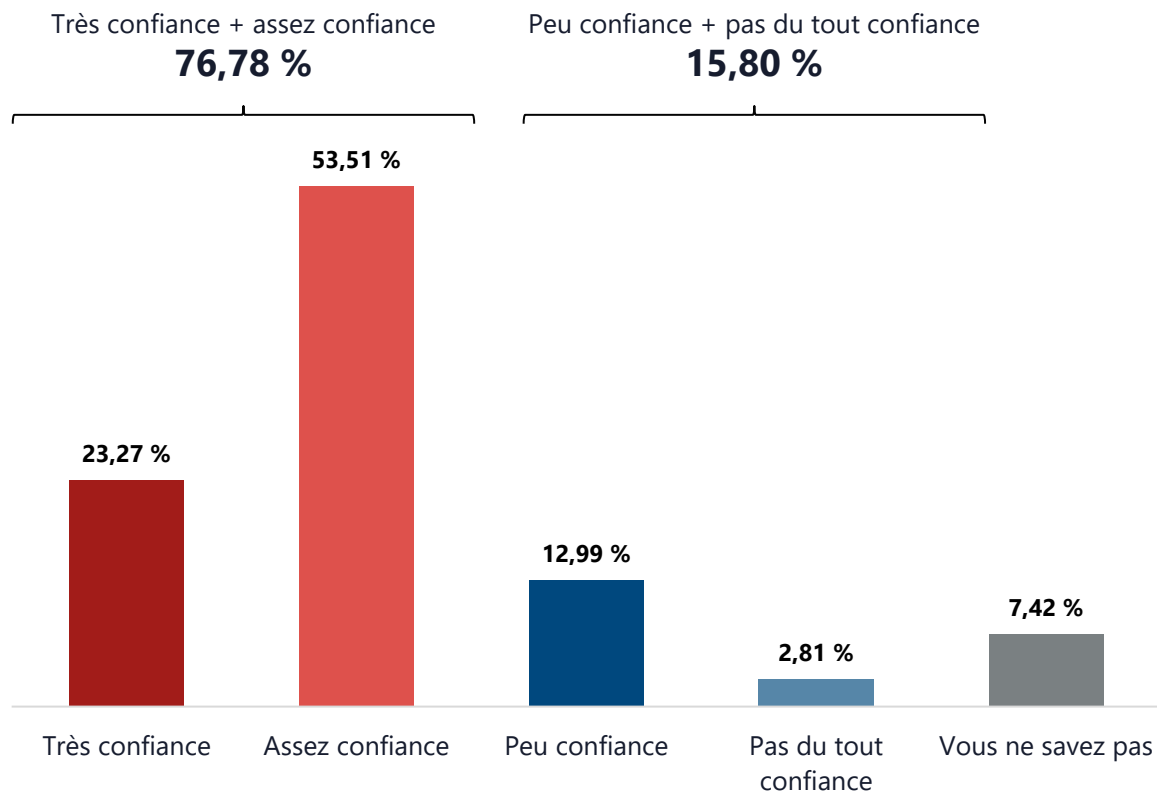
Ont répondu « Peu confiance » ou « Pas du tout confiance »

- 46,67 %** Étudiants
- 46,19 %** À la maison à temps plein
- 31,46 %** 18-24 ans
- 30,56 %** Ceux dont le revenu familial annuel est inférieur à 20 k\$
- 30,22 %** Non-francophones

Base : internautes québécois (n=1 009)

Question : Dans certaines provinces canadiennes, les parajuristes (aussi appelés techniciens juridiques) peuvent exercer plusieurs fonctions qui sont, au Québec, réservées aux avocats et aux notaires. À titre d'exemple, ils peuvent donner des conseils juridiques et représenter leurs clients devant certains tribunaux. Si la loi québécoise encadrait une telle pratique, dans quelle mesure feriez-vous confiance aux services juridiques offerts par un parajuriste ?

Confiance des citoyens(nes) envers les services d'un avocat ou d'un notaire travaillant dans un OBNL – Juin 2022



Différences statistiques significatives observées

Ont répondu « Très confiance » ou « Assez confiance »

- 87,61 %** Ceux dont le revenu familial annuel est de 100 k\$ et +
- 83,58 %** Travailleurs à temps plein
- 83,51 %** 55 ans et +
- 82,69 %** Diplômés collégial ou universitaire

Ont répondu « Peu confiance » ou « Pas du tout confiance »

- 44,88 %** Étudiants
- 32,40 %** À la maison à temps plein
- 29,48 %** Ceux dont le revenu familial annuel est inférieur à 20 k\$
- 22,83 %** 18-34 ans
- 18,94 %** Diplômés du primaire ou du secondaire

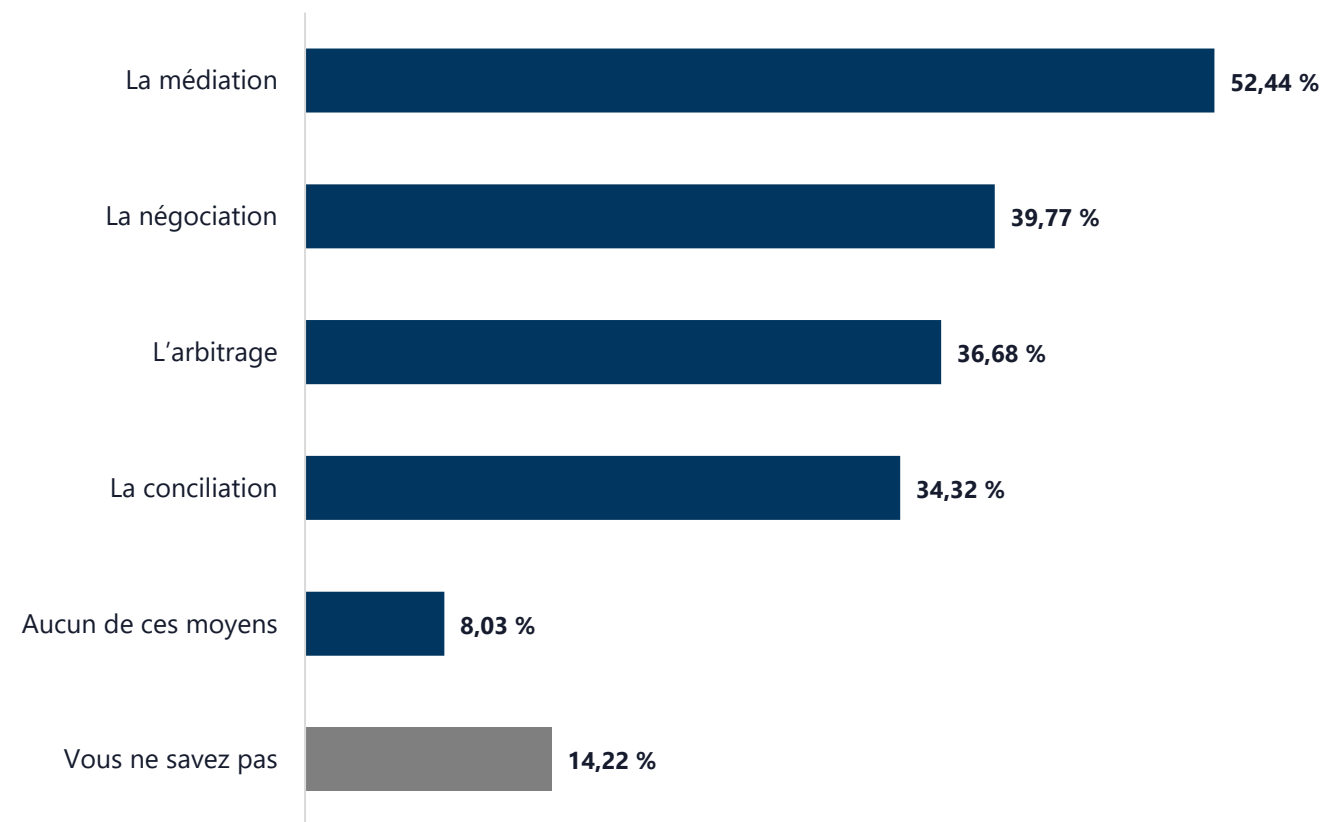
Base : internautes québécois (n=1 009)

Question : Présentement au Québec, les avocats et les notaires qui travaillent dans un organisme à but non lucratif (OBNL) peuvent donner de l'information juridique. Si la loi était modifiée afin qu'ils puissent également offrir des conseils juridiques et représenter des clients devant les tribunaux, dans quelle mesure feriez-vous confiance aux services offerts par un avocat ou un notaire exerçant dans un tel organisme ?



Moyens privilégiés pour régler un différend en matière civile

Moyens connus pour régler un problème légal sans recourir aux tribunaux – Août 2022



Différences statistiques significatives observées

Déclarent connaître « La médiation »

61,51 %	Diplômés universitaires
61,23 %	55 ans et +
59,20 %	Ceux dont le revenu familial annuel est de 100 k\$ et +
57,55 %	Femmes

Déclarent connaître « La négociation »

51,00 %	Diplômés universitaires
44,90 %	55 ans et +

Déclarent connaître « L'arbitrage »

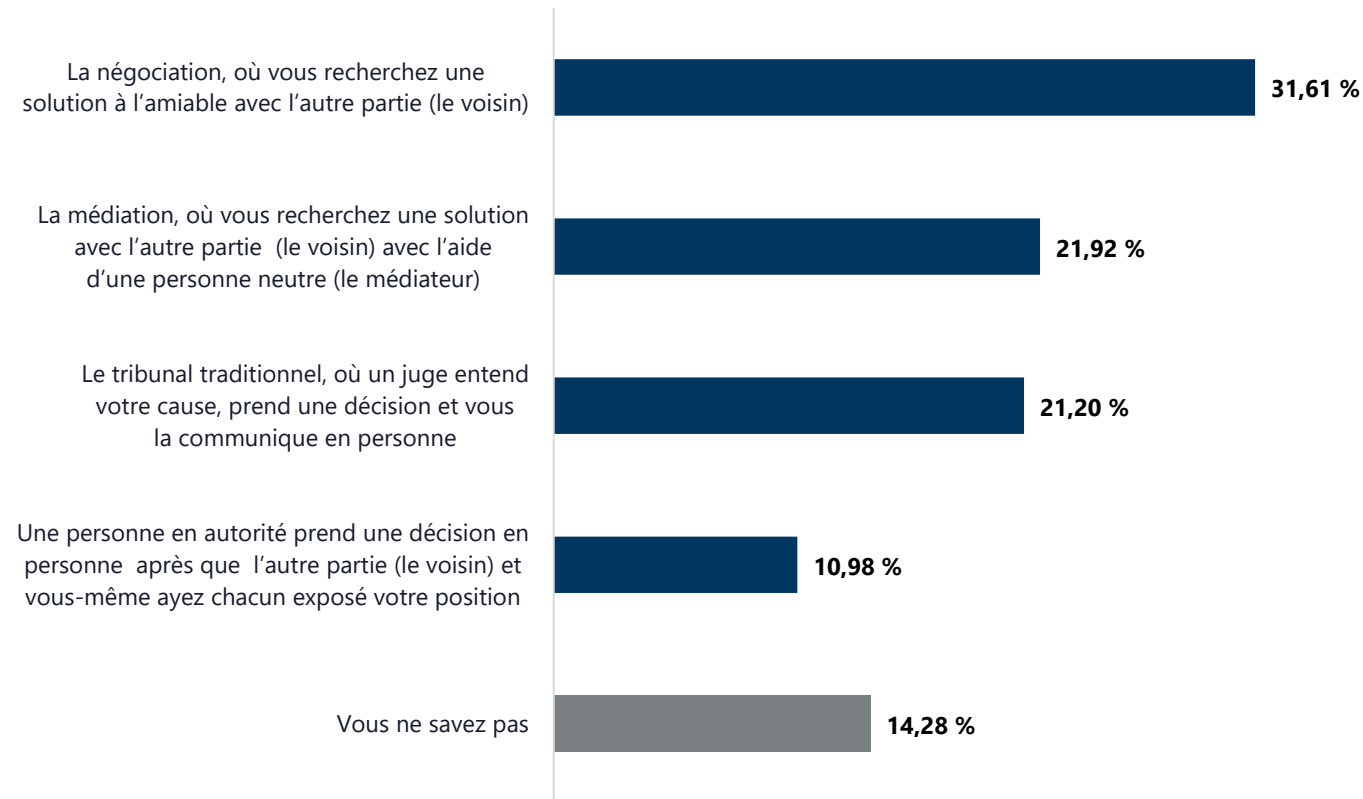
45,80 %	Diplômés universitaires
43,85 %	Ceux dont le revenu familial annuel est de 100 k\$ et +
42,19 %	55 ans et +
39,76 %	Hommes

Déclarent connaître « La conciliation »

52,34 %	Ceux dont le revenu familial annuel est de 100 k\$ et +
47,78 %	Diplômés universitaires
38,82 %	35-54 ans

Base : internautes québécois (n=1 002)
Question : Parmi les moyens offerts pour régler un problème légal sans recourir aux tribunaux, lesquels des moyens suivants connaissez-vous ?

Moyens privilégiés pour régler un différend en matière civile (avec un voisin) – Août 2022



Différences statistiques significatives observées

Ont répondu « La négociation (...) »

35,85 % 18-34 ans
35,81 % Diplômés universitaires

Ont répondu « La médiation (...) »

33,20 % Diplômés universitaires
29,93 % Ceux dont le revenu familial annuel est de 100 k\$ et +
26,06 % 35-54 ans

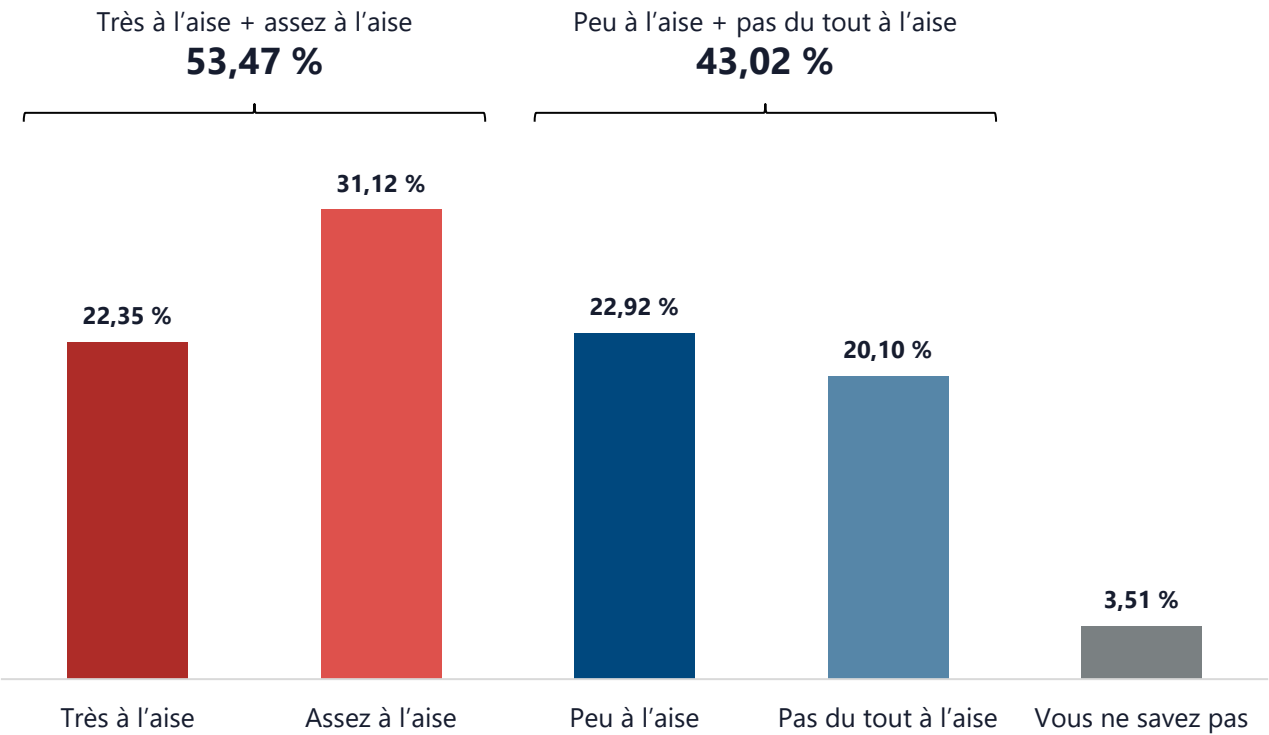
Ont répondu « Le tribunal traditionnel (...) »

29,44 % 55 ans et +

Base : internautes québécois (n=1 002)

Question : Si vous aviez un différend en matière civile, par exemple une situation où votre voisin vous devrait 14 000 \$, quel serait le moyen que vous privilégieriez pour régler ce différend ?

Niveau d'aisance à régler un différend en matière civile (avec un voisin), en ligne, par l'entremise d'un des moyens mesurés (négociation, médiation, tribunal traditionnel ou une personne en autorité) – Août 2022



Différences statistiques significatives observées
Ont répondu « Très à l'aise » ou « Assez à l'aise »

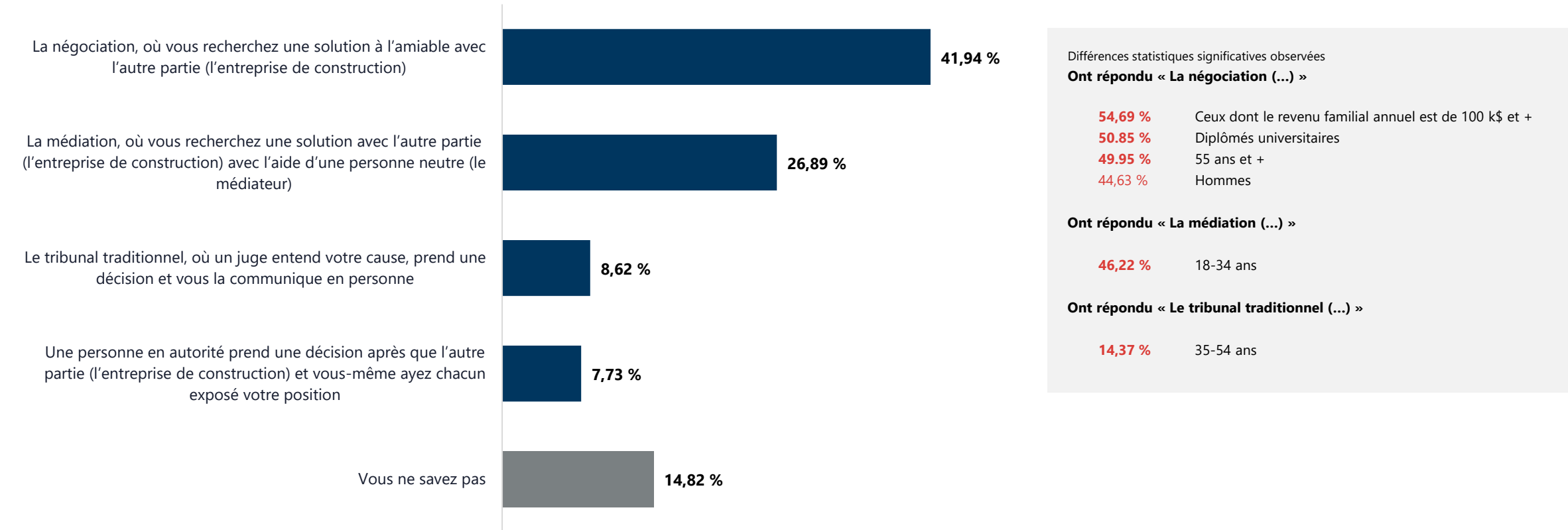
- 71,10 %** 18-34 ans
- 66,38 %** 35-54 ans
- 67,64 %** Avec un ou des enfant(s)
- 62,42 %** Ceux dont le revenu familial annuel est de 100 k\$ et +
- 60,22 %** Hommes
- 61,29 %** Diplômés universitaires

Ont répondu « Peu à l'aise » ou « Pas du tout à l'aise »

- 65,63 %** 55 ans et +
- 49,10 %** Femmes
- 46,78 %** Diplômés du primaire ou du secondaire

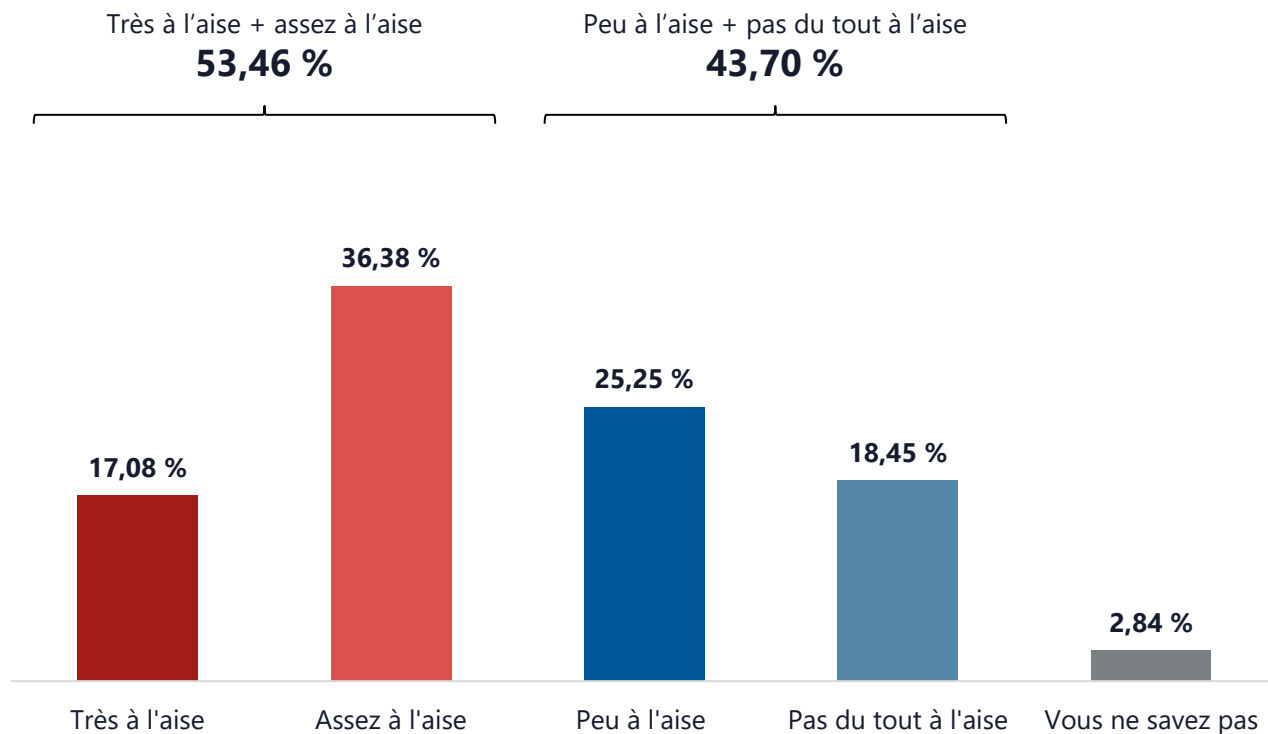
Base : internautes québécois ayant sélectionné au moins un des moyens mesurés à la question précédente (n=859)
Question : Dans quelle mesure seriez-vous à l'aise que ce moyen de régler le différend se déroule en ligne ?

Moyens privilégiés pour régler un différend en matière civile (avec une entreprise de construction) – Septembre 2022



Base : internautes québécois (n=1 191)
Question : Si vous aviez un différend en matière civile, par exemple des travaux de rénovation mal exécutés sur votre maison par une entreprise de construction, quel serait le moyen que vous privilégieriez pour régler ce différend ?

Niveau d'aisance à régler un différend en matière civile (avec une entreprise de construction), en ligne, par l'entremise d'un des moyens mesurés (négociation, médiation, tribunal traditionnel ou une personne en autorité) – Septembre 2022



Différences statistiques significatives observées

Ont répondu « Très à l'aise » ou « Assez à l'aise »

75,99 %	18-34 ans
62,73 %	Diplômés universitaires
59,20 %	Hommes

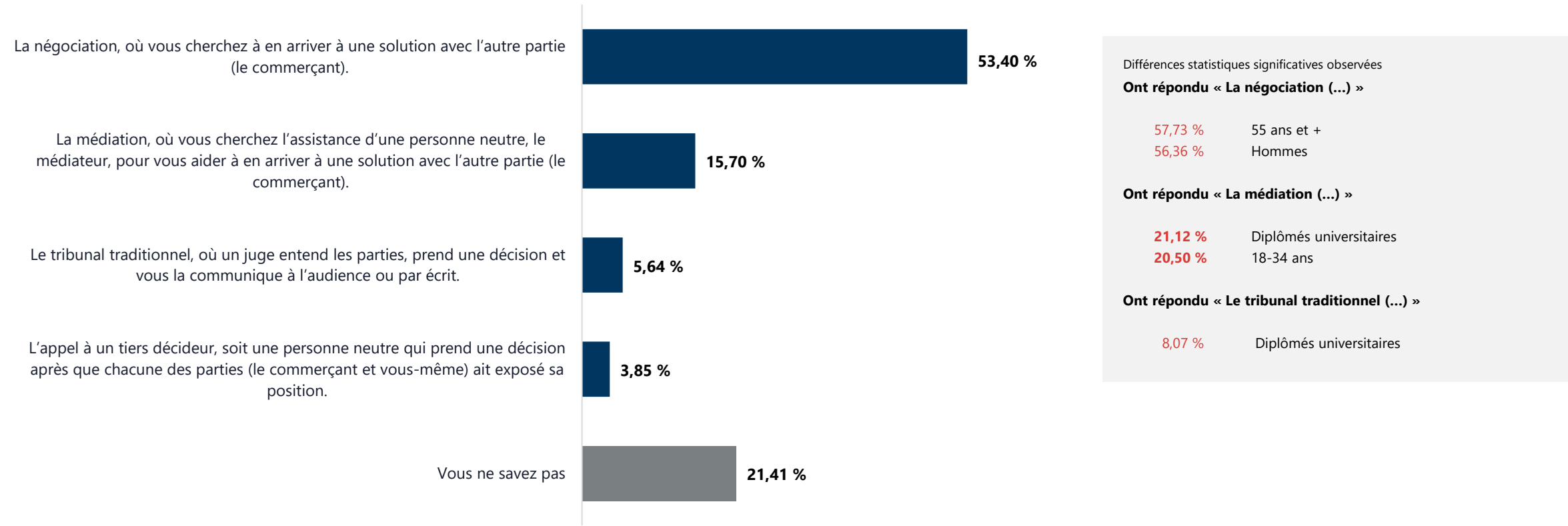
Ont répondu « Peu à l'aise » ou « Pas du tout à l'aise »

59,34 %	55 ans et +
50,33 %	Femmes
47,32 %	Diplômés du primaire ou du secondaire

Base : internautes québécois (n=1 014)

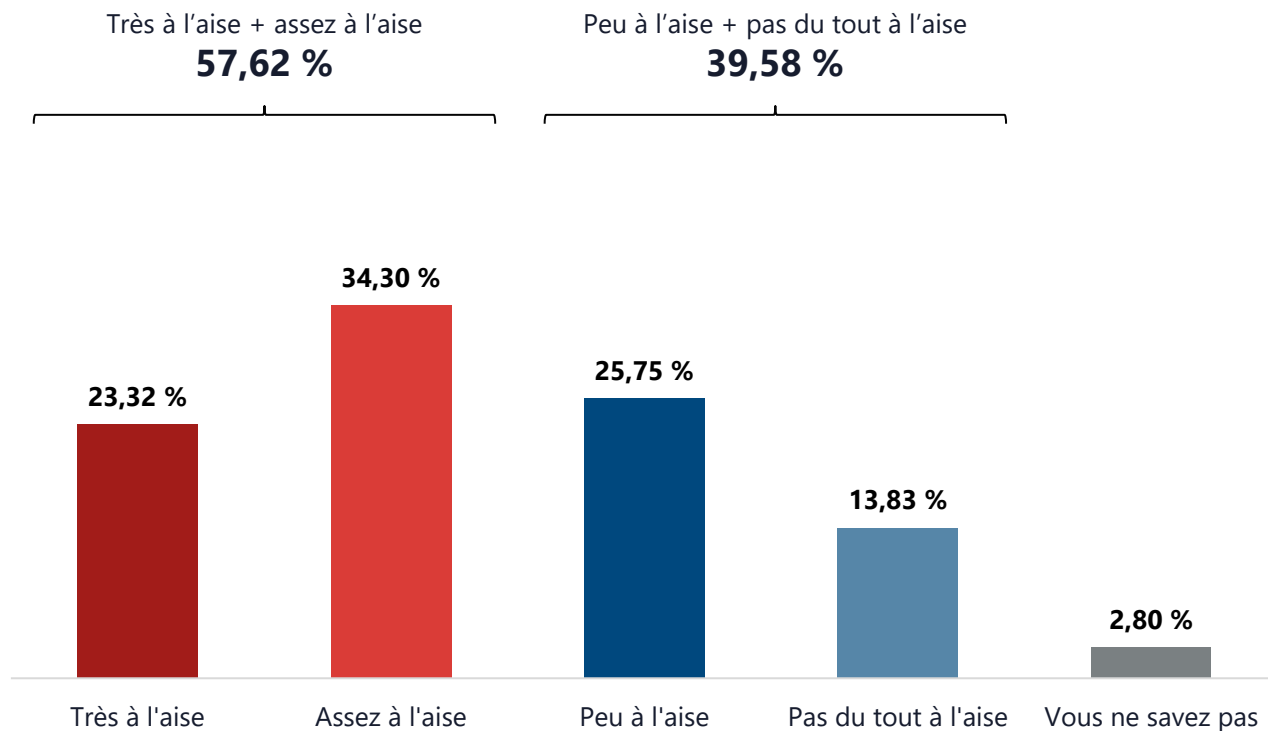
Question : Dans quelle mesure seriez-vous à l'aise que ce moyen de régler le différend se déroule en ligne ?

Moyens privilégiés pour régler un différend en matière civile (pour un contrat de location automobile) – Octobre 2022



Base : internautes québécois (n=1 192)
Question : Si vous aviez un différend en matière civile, par exemple concernant un contrat de location d'une automobile, quel serait le moyen que vous privilégieriez pour régler ce différend avec le commerçant ?

Niveau d'aisance à régler un différend en matière civile (pour un contrat de location automobile), en ligne, par l'entremise d'un des moyens mesurés (négociation, médiation, tribunal traditionnel ou une personne en autorité) – Octobre 2022



Différences statistiques significatives observées

Ont répondu « Très à l'aise » ou « Assez à l'aise »

73,50 %	18-34 ans
63,67 %	35-54 ans
61,10 %	Hommes

Ont répondu « Peu à l'aise » ou « Pas du tout à l'aise »

56,78 %	55 ans et +
45,45 %	Diplômés d'études collégiales
42,96 %	Femmes

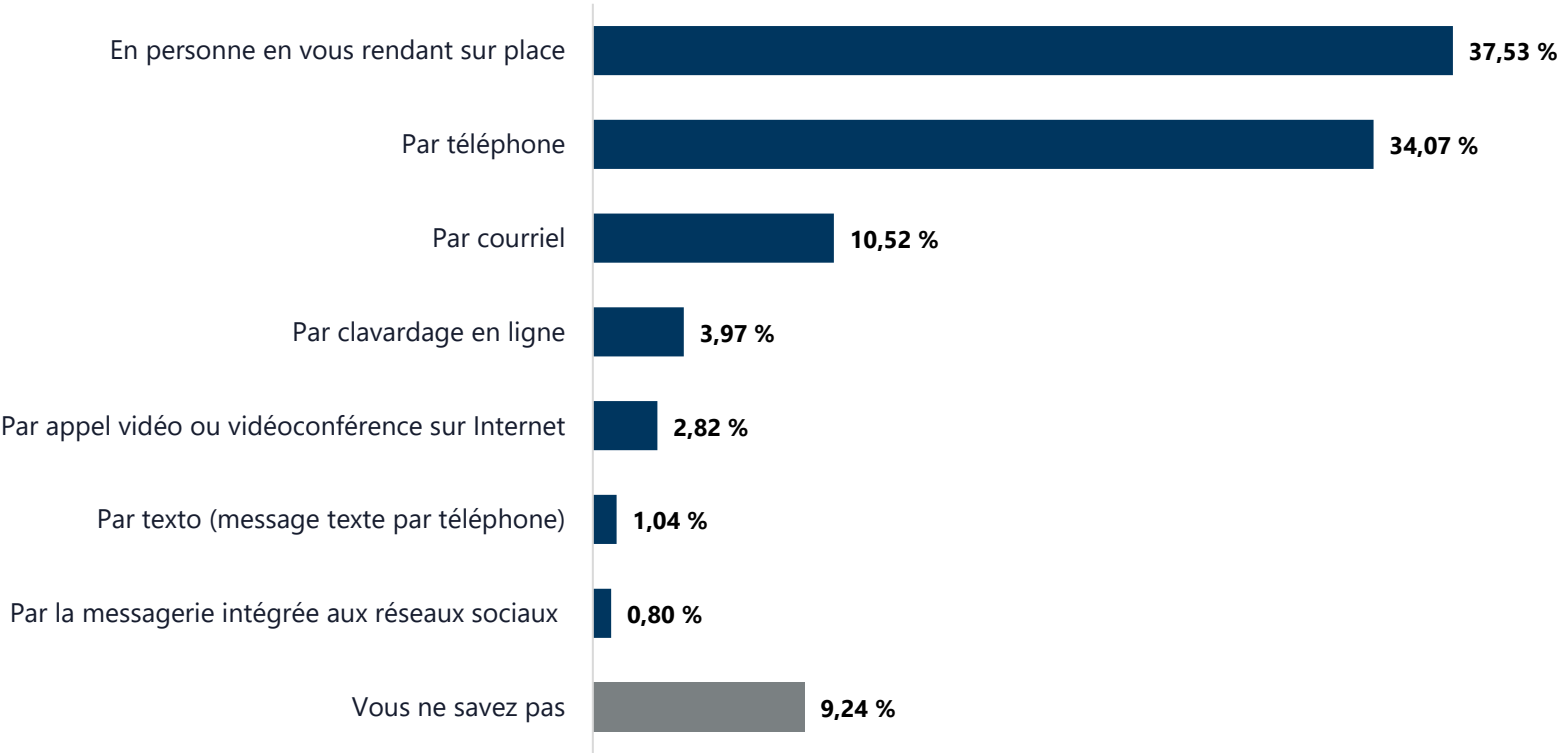
Base : internautes québécois ayant sélectionné au moins un moyen à la question précédente (n=937)

Question : Dans quelle mesure seriez-vous à l'aise que ce moyen de régler le différend se déroule en ligne ?



Moyens privilégiés pour obtenir de l'information ou des services juridiques

Moyens privilégiés pour contacter un organisme fournissant gratuitement des services juridiques – Août 2022



Différences statistiques significatives observées

Ont répondu « En personne en vous rendant sur place »

41,56 % 55 ans et +

41,19 % 35-54 ans

Ont répondu « Par téléphone »

41,10 % 55 ans et +

37,12 % Femmes

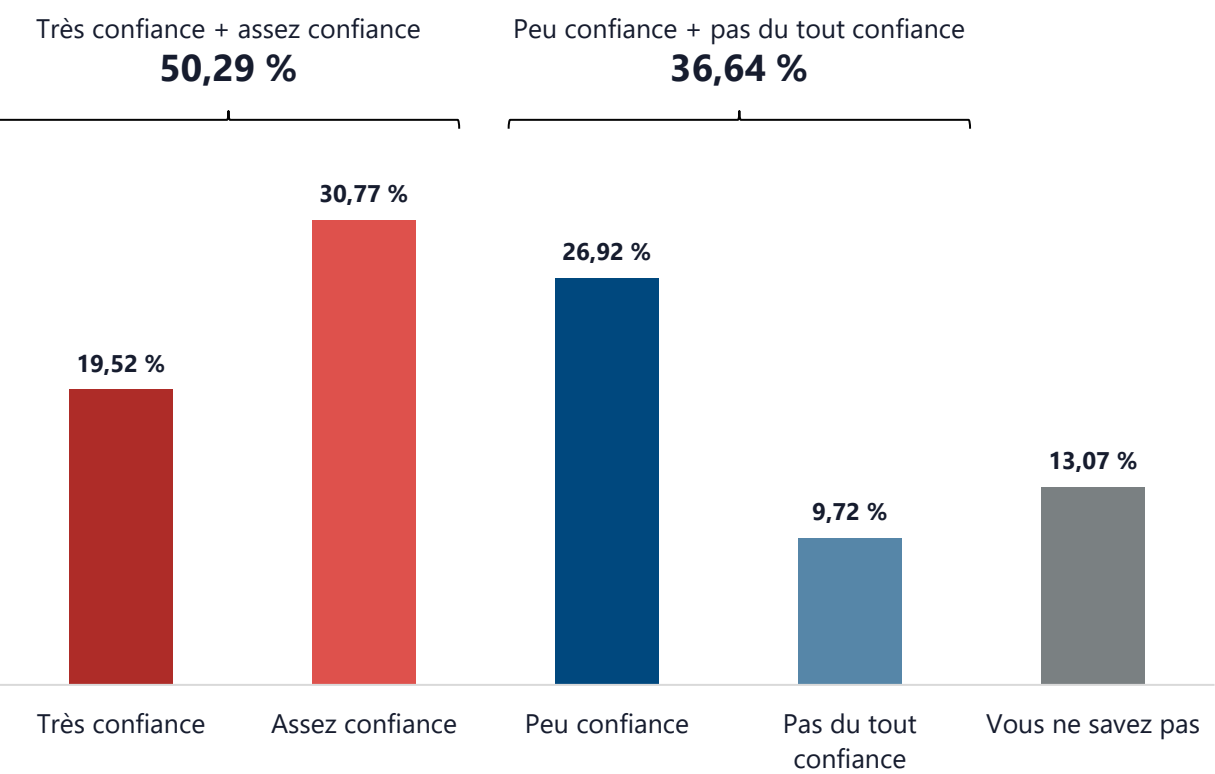
Ont répondu « Par courriel »

19,57 % 18-24 ans

Base : internautes québécois (n=1 002)

Question : Au Québec, des organismes fournissent gratuitement des services d'information et d'orientation juridiques. Si vous deviez contacter ce type d'organisme pour obtenir de l'information concernant un problème juridique (p. ex. : une séparation, un différend avec une autre personne ou un litige contre une compagnie), quel serait le moyen que vous privilégieriez pour communiquer avec une personne-ressource ?

Confiance des citoyens(nes) envers l'utilisation de plateformes technologiques permettant de répondre à leurs besoins juridiques – Août 2022



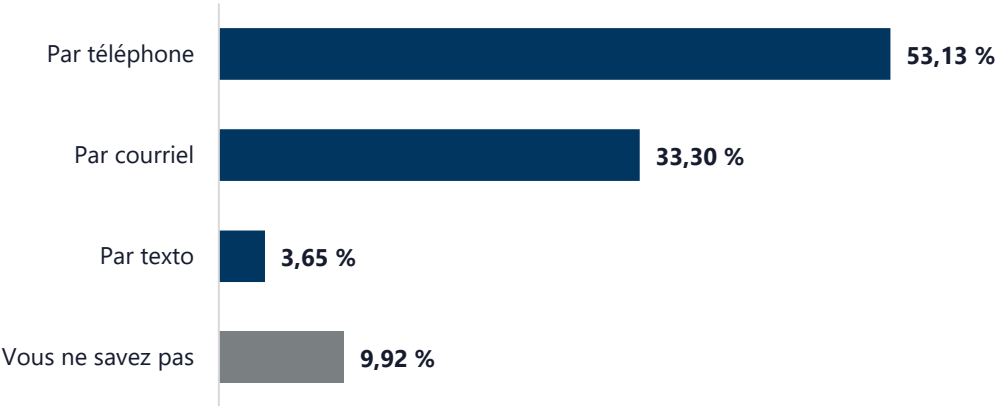
Différences statistiques significatives observées

Ont répondu « Très confiance » ou « Assez confiance »	
65,59 %	Résidents de Québec RMR
63,17 %	Travailleurs à temps plein
62,75 %	Ceux dont le revenu familial annuel est de 100 k\$ et +
57,01 %	Niveau de scolarité collégial ou universitaire
52,94 %	Francophones
54,35 %	35-54 ans
Ont répondu « Peu confiance » ou « Pas du tout confiance »	
69,36 %	Chômeurs
62,77 %	À la maison à temps plein
51,09 %	Ceux dont le revenu familial annuel est de moins de 20 k\$
44,40 %	55 ans et +
41,47 %	Non-francophones

Base : internautes québécois (n=1 002)
Question : Les récentes technologies permettent de mettre en place des solutions pouvant répondre à certains besoins juridiques des citoyens. Par exemple, aux États-Unis, les citoyens peuvent consulter des plateformes d'information juridique basées sur l'intelligence artificielle. Au Québec, si la loi encadrerait de telles technologies, feriez-vous très, assez, peu ou pas confiance à ces services ?

Moyens de communication privilégiés concernant... – Août 2022

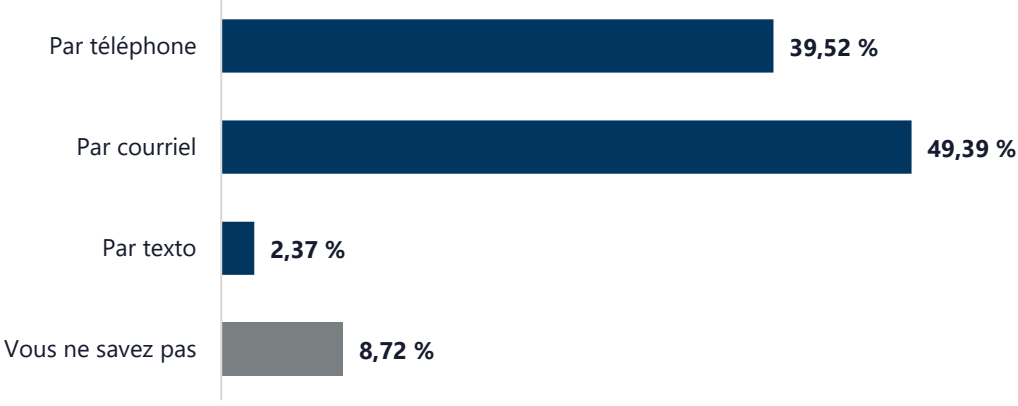
... l'avancement des procédures ou la date de l'audience ?



Différences statistiques significatives observées

Ont répondu « Par téléphone »		Ont répondu « Par courriel »		Ont répondu « Par texto »	
56,96 %	Francophones	41,77 %	55 ans et +	7,39 %	18 - 34 ans
56,81 %	35 - 54 ans				

... les formulaires à remplir et à transmettre ?



Différences statistiques significatives observées

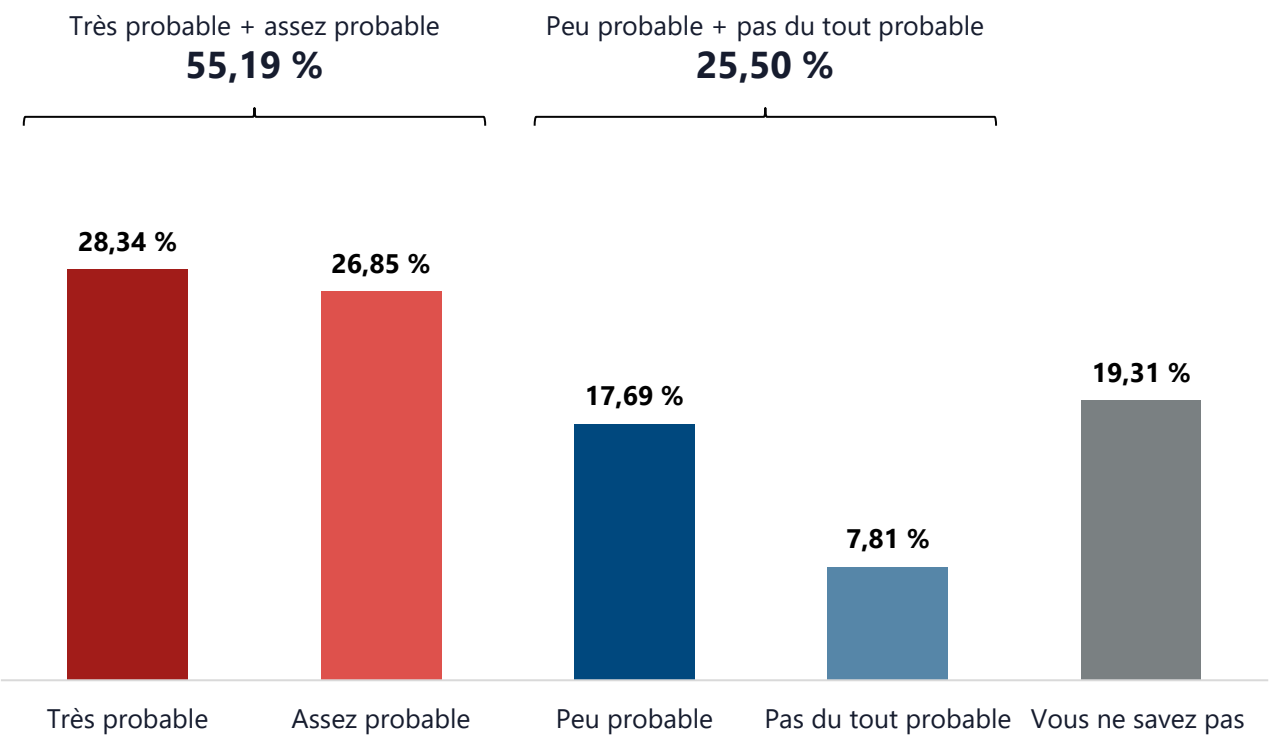
Ont répondu « Par téléphone »		Ont répondu « Par courriel »	
44,57 %	35 - 54 ans	59,32 %	55 ans et +

Base : internautes québécois (n=1 002)
Questions : Si vous aviez à vous présenter à la cour pour régler un différend avec un voisin, par quel moyen de communication préféreriez-vous être contacté concernant l'avancement des procédures ou la date de l'audience ? **ET** Si vous aviez à vous présenter à la cour pour régler un différend avec un voisin, par quel moyen de communication préféreriez-vous être contacté concernant les formulaires à remplir et à transmettre ?



Intentions d'enregistrer ou de modifier
en ligne un plaidoyer en matière pénale

Probabilité de remplir un plaidoyer en ligne concernant une infraction pénale par l'entremise d'un formulaire interactif – Octobre 2022



Différences statistiques significatives observées

Ont répondu « Très probable » ou « Assez probable »

- 65,31 %** Diplômés universitaires
- 64,17 %** Ceux dont le revenu familial annuel est de 100 k\$ et +
- 62,78 %** 18-34 ans
- 58,88 %** Hommes
- 58,74 %** 35-54 ans

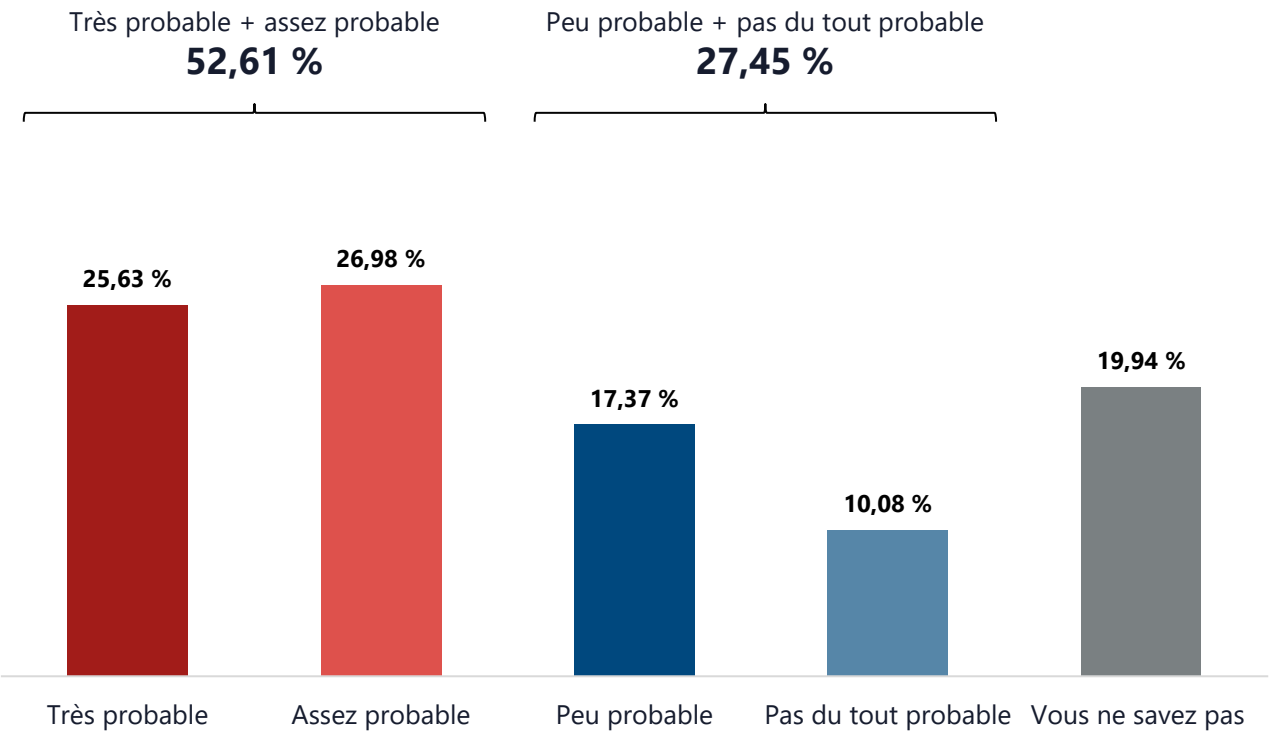
Ont répondu « Peu probable » ou « Pas du tout probable »

- 32,71 %** 55 ans et +

Base : internautes québécois (n=1 192)

Question : En droit pénal, le plaidoyer consiste à admettre sa culpabilité ou à plaider sa non-culpabilité à l'égard d'une infraction. Le citoyen dispose de 30 jours suivant la réception d'un constat d'infraction pour enregistrer son plaidoyer auprès du Bureau des infractions et amendes. Il est possible d'enregistrer son plaidoyer par courriel, par télécopieur, par la poste ou en ligne par l'entremise d'un formulaire interactif. Si vous deviez enregistrer un plaidoyer concernant une infraction pénale (p. ex. : une infraction au Code de la sécurité routière ou à une autre loi), quelle serait la probabilité de le faire en ligne par l'entremise d'un formulaire interactif disponible sur le site du Bureau des infractions et amendes ?

Probabilité de changer un plaidoyer concernant une infraction pénale par l'entremise du portail sécurisé du Greffe numérique judiciaire du Québec – Octobre 2022



Différences statistiques significatives observées

Ont répondu « Très probable » ou « Assez probable »

64,56 %	Diplômés universitaires
62,61 %	Ceux dont le revenu familial annuel est de 100 k\$ et +
61,97 %	18-34 ans
56,62 %	Hommes
55,78 %	35-54 ans

Ont répondu « Peu probable » ou « Pas du tout probable »

36,37 %	55 ans et +
30,35 %	Diplômés du primaire ou du secondaire

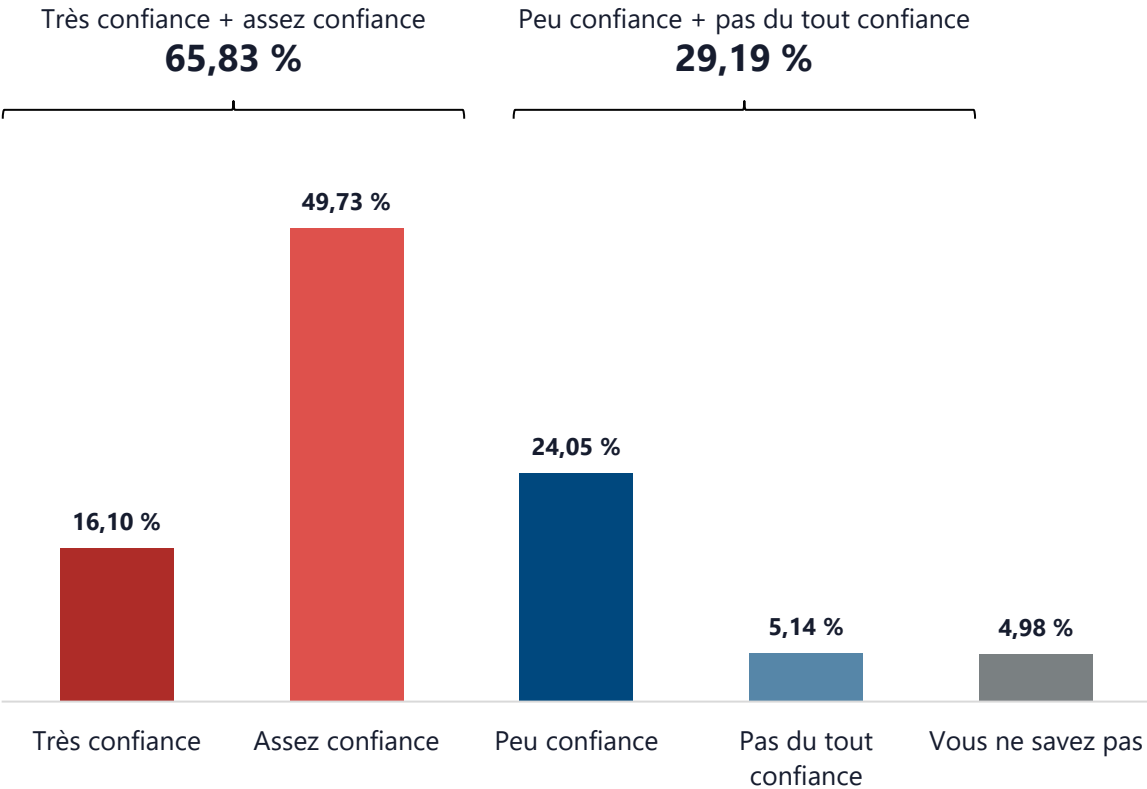
Base : internautes québécois (n=1 192)

Question : En droit pénal, le plaidoyer consiste à admettre sa culpabilité ou à plaider sa non-culpabilité à l'égard d'une infraction. Il est possible d'effectuer un changement de plaidoyer en se rendant en personne au palais de justice, ou de le faire en ligne par l'entremise du portail sécurisé du Greffe numérique judiciaire du Québec. Si vous deviez faire un changement de plaidoyer concernant une infraction pénale (p. ex. : une infraction au Code de la sécurité routière ou à une autre loi), quelle serait la probabilité de le faire en ligne par l'entremise du portail sécurisé du Greffe numérique judiciaire du Québec ?



Confiance des citoyennes et des citoyens à l'égard du système de justice et d'autres institutions publiques québécoises

Confiance des citoyens(nes) envers les institutions publiques – Septembre 2022



Différences statistiques significatives observées

Ont répondu « Très confiance » ou « Assez confiance »

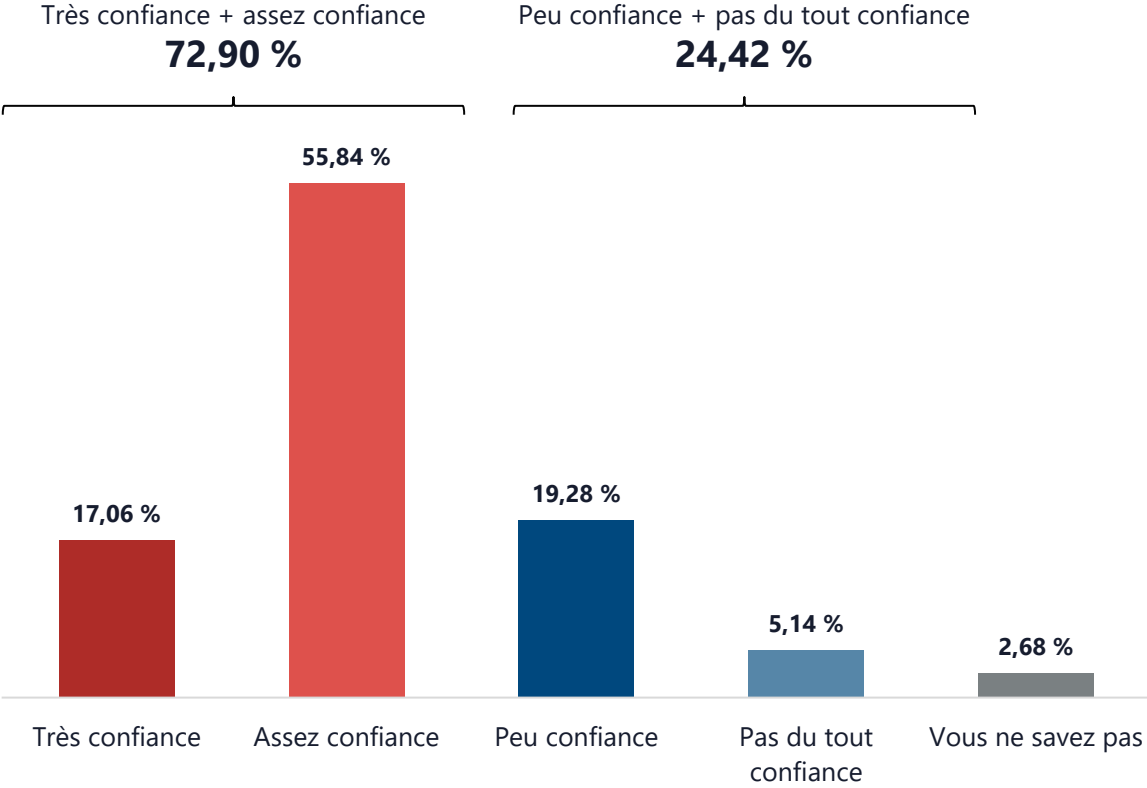
- 83,11 %** Diplômés universitaires
- 75,71 %** Ceux dont le revenu familial annuel est de 100 k\$ et +
- 71,56 %** Hommes

Ont répondu « Peu confiance » ou « Pas du tout confiance »

- 41,29 %** Ceux dont le revenu familial annuel est inférieur à 20 k\$
- 33,00 %** Diplômés du primaire ou du secondaire
- 34,32 %** Femmes

Base : internautes québécois (n=1 191)
Question : De façon générale, diriez-vous que vous faites très, assez, peu ou pas du tout confiance aux institutions publiques ?

Confiance des citoyens(nes) envers le système de santé – Septembre 2022



Différences statistiques significatives observées

Ont répondu « Très confiance » ou « Assez confiance »

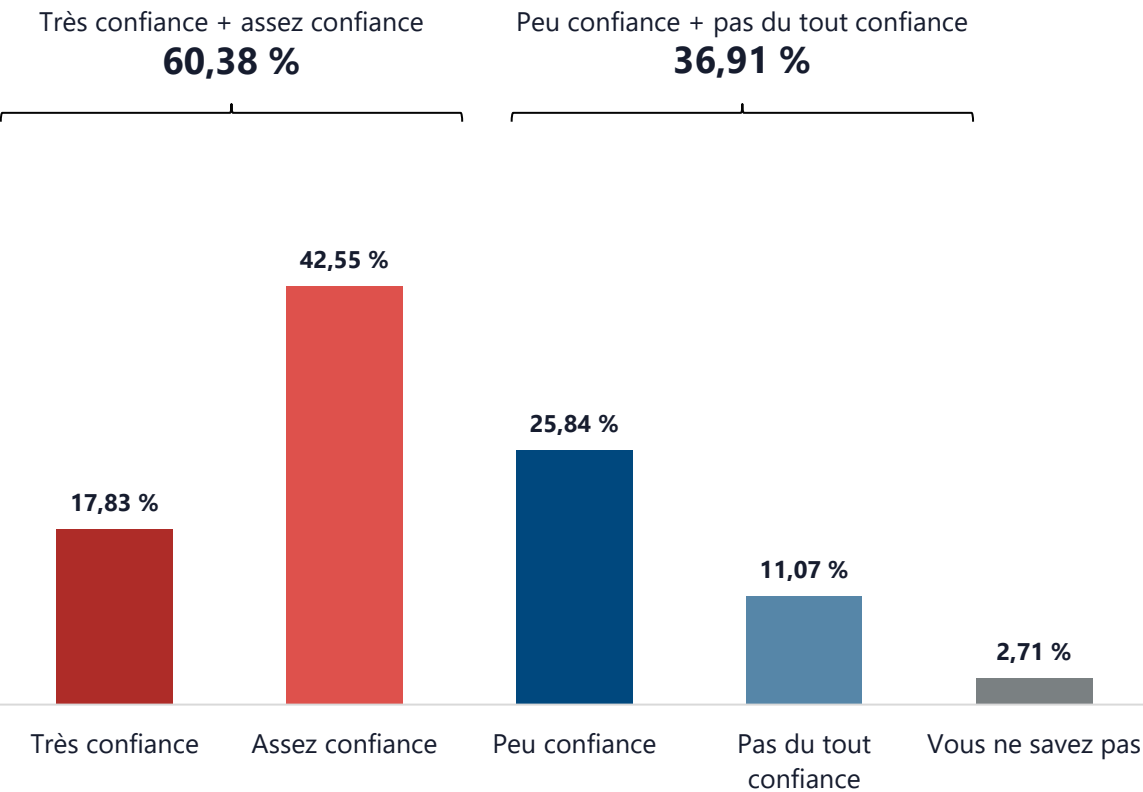
- 79,14 %** Diplômés universitaires
- 78,77 %** Hommes
- 78,53 %** Ceux dont le revenu familial annuel est de 100 k\$ et +
- 76,87 %** 18-34 ans
- 77,65 %** 55 ans et +

Ont répondu « Peu confiance » ou « Pas du tout confiance »

- 33,13 %** Diplômés d'études collégiales
- 32,25 %** Ceux dont le revenu familial annuel est inférieur à 20 k\$
- 31,73 %** 35-54 ans
- 29,83 %** Femmes

Base : internautes québécois (n=1 191)
Question : De façon générale, diriez-vous que vous faites très, assez, peu ou pas du tout confiance au système de santé ?

Confiance des citoyens(nes) envers le système de justice – Septembre 2022



Différences statistiques significatives observées

Ont répondu « Très confiance » ou « Assez confiance »

- 72,78 %** Diplômés universitaires
- 70,43 %** 18-34 ans
- 68,66 %** Hommes

Ont répondu « Peu confiance » ou « Pas du tout confiance »

- 44,82 %** Femmes
- 44,66 %** Diplômés d'études collégiales
- 43,94 %** 55 ans et +

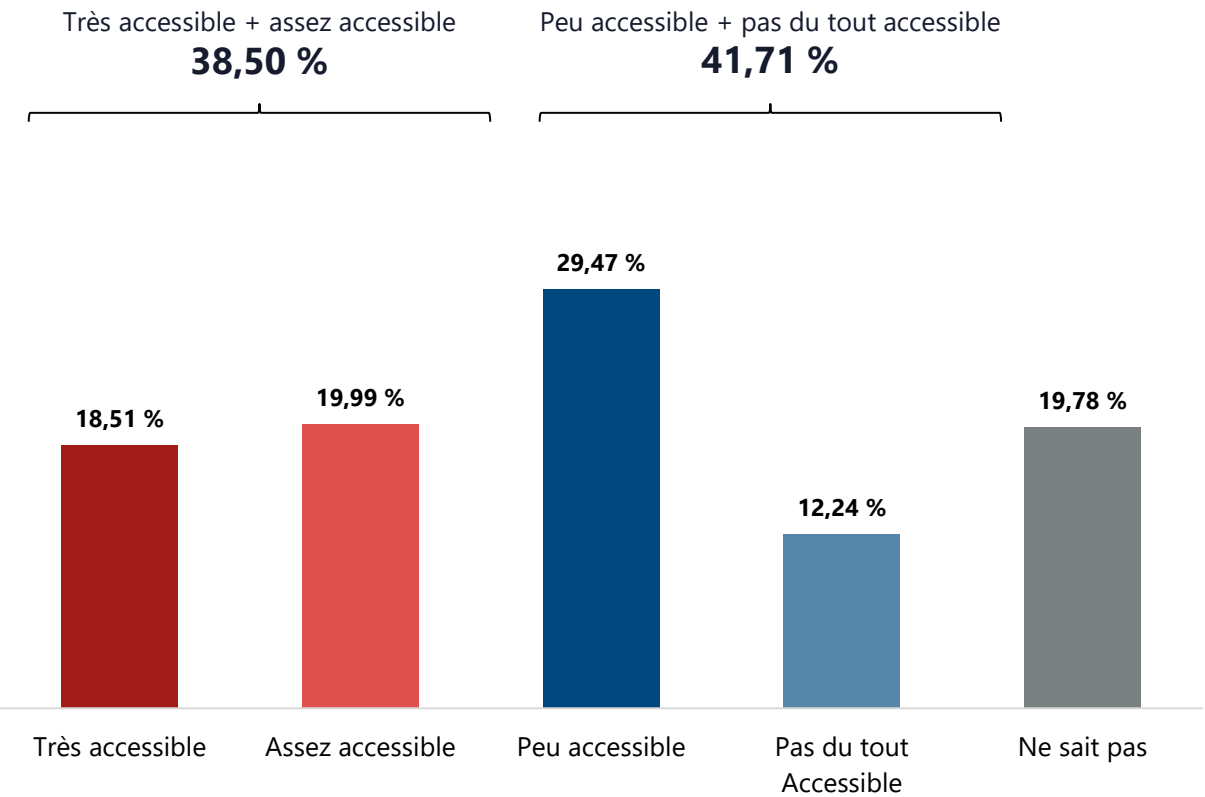
Base : internautes québécois (n=1 191)

Question : De façon générale, diriez-vous que vous faites très, assez, peu ou pas du tout confiance au système de justice ?



Perceptions de l'accessibilité du système de justice québécois en termes de délais judiciaires

Perceptions de l'accessibilité du système de justice québécois concernant les procédures judiciaires – Janvier 2023



Différences statistiques significatives observées

Ont répondu « Très accessible » ou « Assez accessible »

46,35 % Hommes
67,40 % 18-34 ans

Ont répondu « Peu accessible » ou « Pas du tout accessible »

56,73 % Ceux dont le revenu familial annuel est de 100 k\$ et +
52,01 % 55 ans et +
48,66 % 35-54 ans
46,70 % Diplômés universitaires
45,30 % Femmes

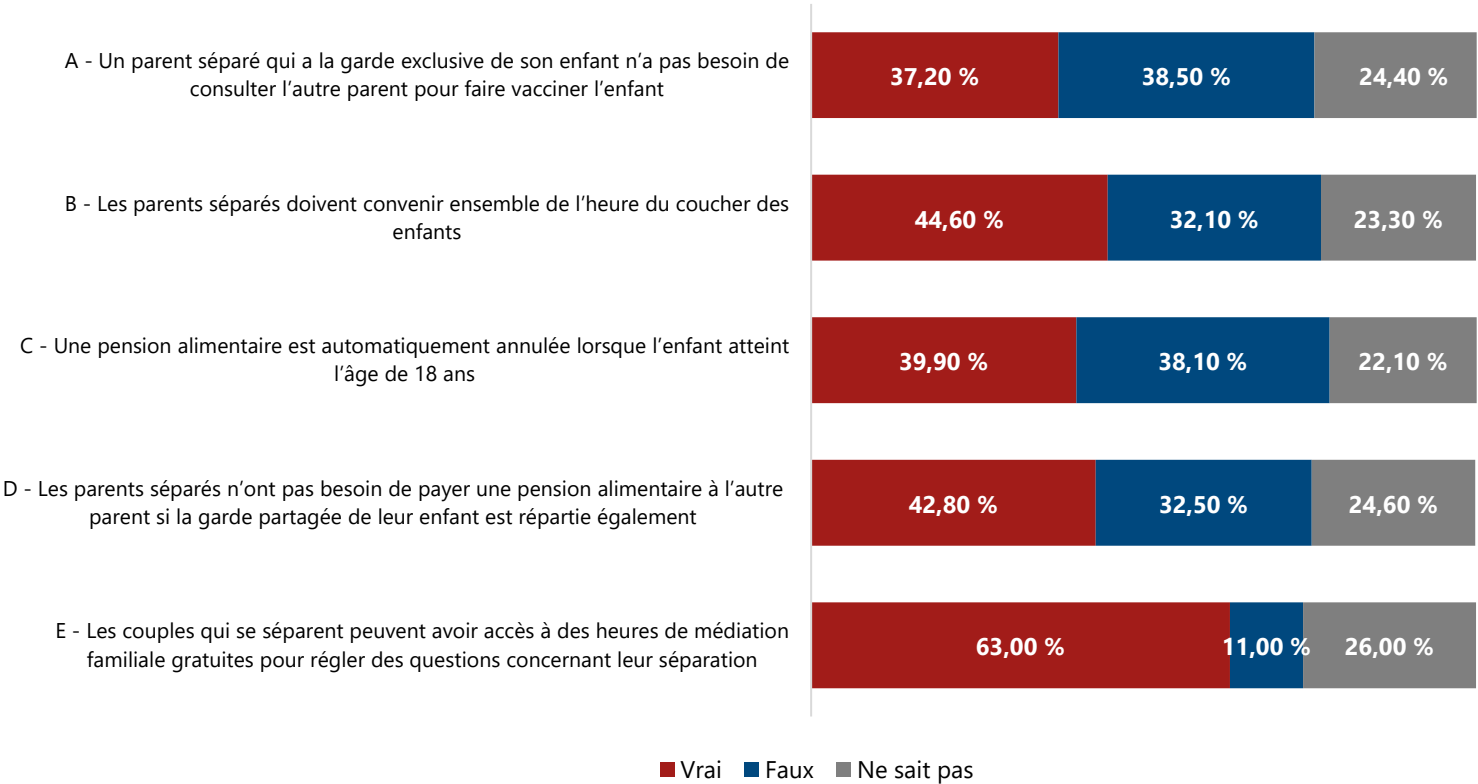
Base : internautes québécois (n=1 005)

Question : Les prochaines questions portent sur le système de justice du Québec. En termes de délais des procédures judiciaires, diriez-vous que le système de justice québécois est... ?



Connaissance du droit en matière familiale

Selon vous, les énoncés suivants sont-ils vrais ou faux sur le plan juridique ? – Décembre 2022



Différences statistiques significatives observées

Ont mal répondu à l'énoncé A (ont répondu Vrai)

60,10 %

18-34 ans

46,60 %

Ont un ou des enfant(s)

Ont mal répondu à l'énoncé B (ont répondu Vrai)

64,70 %

18-34 ans

Ont mal répondu à l'énoncé C (ont répondu Vrai)

56,90 %

Ont un ou des enfant(s)

Ont mal répondu à l'énoncé D (ont répondu Vrai)

62,00 %

18-34 ans

Ont mal répondu à l'énoncé E (ont répondu Faux)

26,20 %

18-34 ans

Base : internautes québécois (n=999)

Question : Selon vous, les énoncés suivants sont-ils vrais ou faux sur le plan juridique ?

A) Un parent séparé qui a la garde exclusive de son enfant n'a pas besoin de consulter l'autre parent pour faire vacciner l'enfant.

B) Les parents séparés doivent convenir ensemble de l'heure du coucher des enfants.

C) Une pension alimentaire est automatiquement annulée lorsque l'enfant atteint l'âge de 18 ans.

D) Les parents séparés n'ont pas besoin de payer une pension alimentaire à l'autre parent si la garde partagée de leur enfant est répartie également (l'enfant passe 50 % de son temps avec chacun de ses parents).

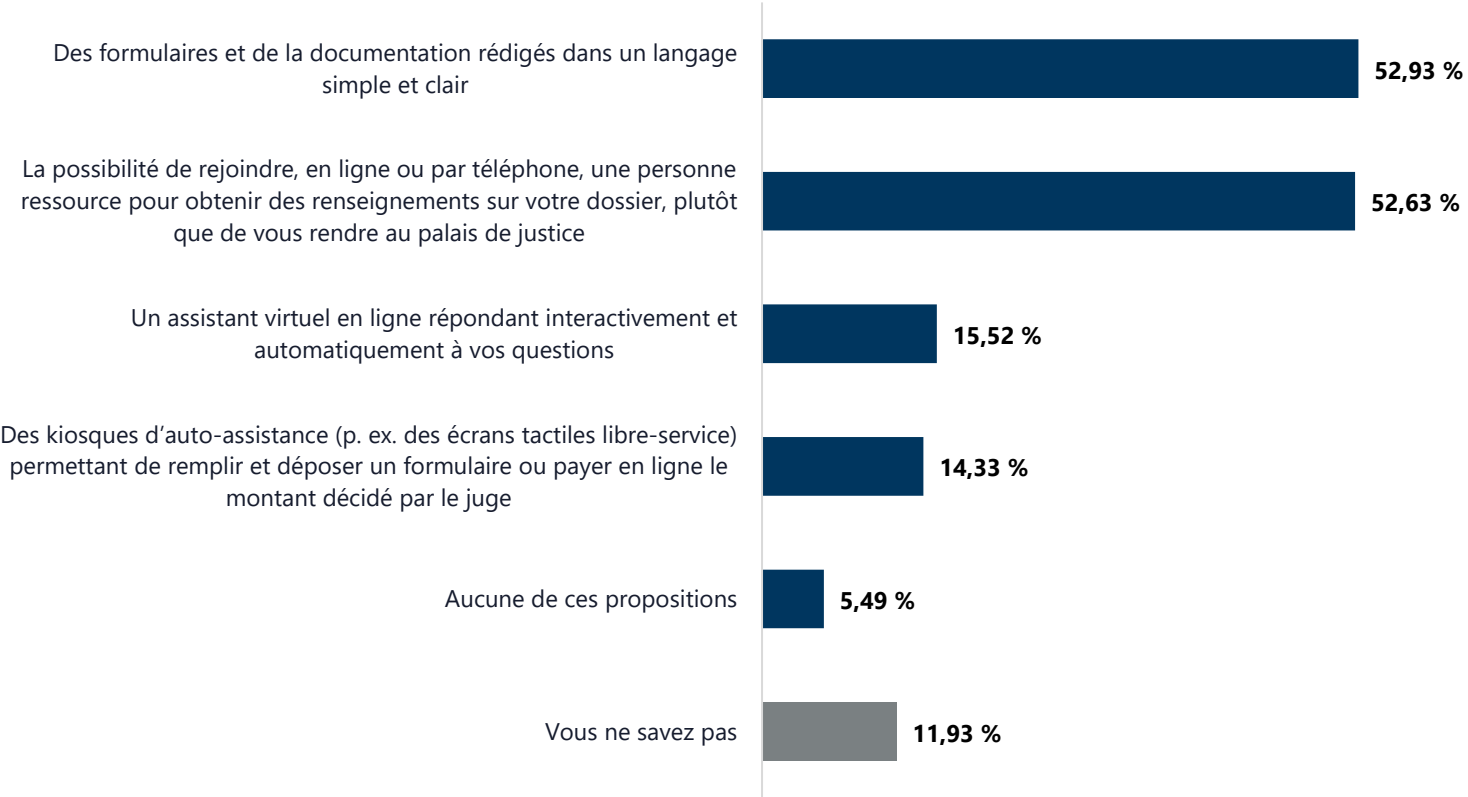
E) Les couples qui se séparent peuvent avoir accès à des heures de médiation familiale gratuites pour régler des questions concernant leur séparation.



Pistes d'amélioration du système de justice

Acheminement d'un dossier à la cour (p. ex. pour régler un problème avec un voisin qui vous devrait 14 000 \$)

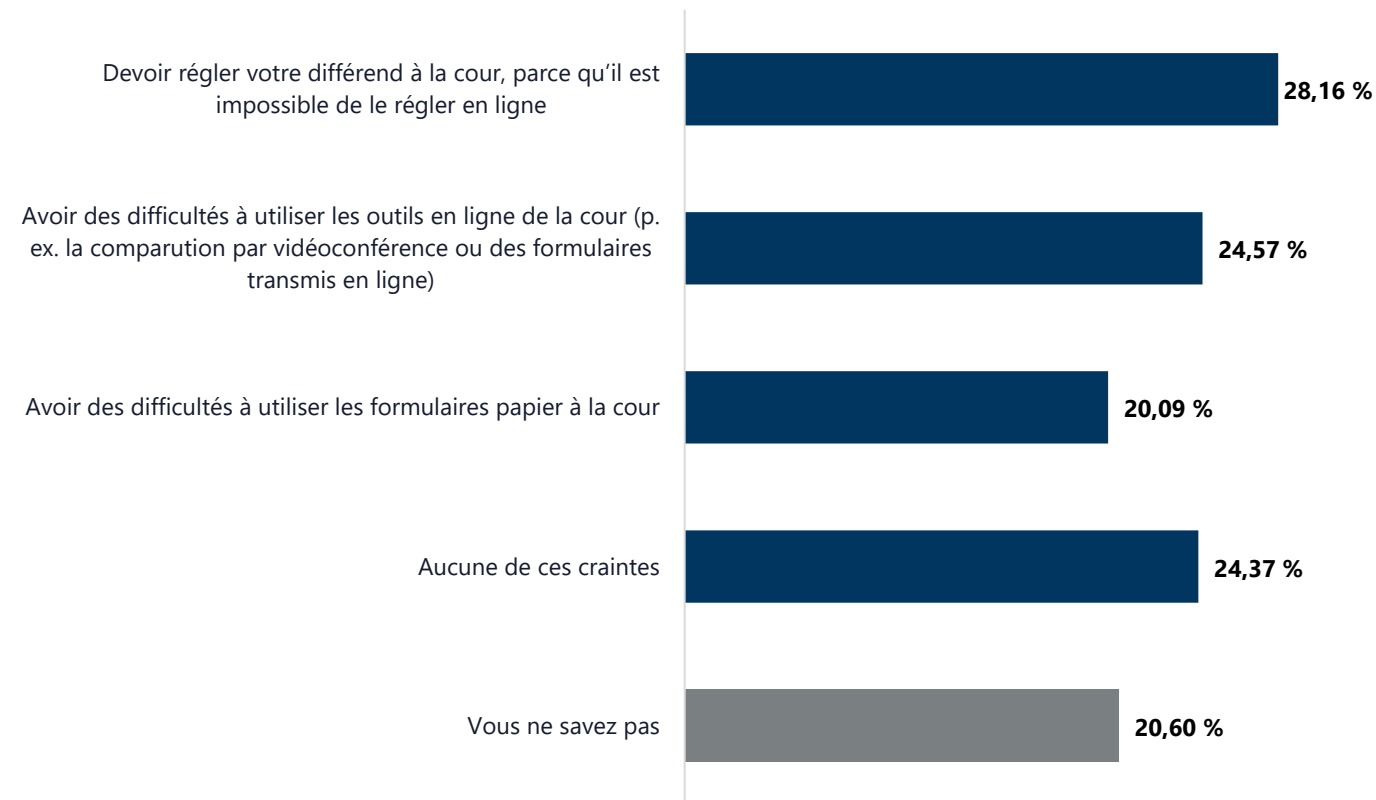
Propositions les plus pertinentes – Août 2022



Différences statistiques significatives observées	
Ont répondu « Des formulaires et de la documentation rédigés dans un langage simple et clair »	
65,28 %	35-44 ans
Ont répondu « La possibilité de rejoindre, en ligne ou par téléphone, une personne-ressource pour obtenir des renseignements sur votre dossier, plutôt que de vous rendre au palais de justice »	
71,70 %	Diplômés universitaires
67,07 %	Ceux dont le revenu familial annuel est de 100 k\$ et +
62,36 %	25-34 ans
55,49 %	Femmes
Ont répondu « Un assistant virtuel en ligne répondant interactivement et automatiquement à vos questions »	
22,73 %	Ceux dont le revenu familial annuel est de 100 k\$ et +
20,26 %	Diplômés d'études collégiales ou universitaires
17,63 %	35-54 ans
Ont répondu « Des kiosques d'auto-assistance permettant de remplir et déposer un formulaire ou payer en ligne le montant décidé par le juge »	
24,32 %	Ceux dont le revenu familial annuel est de 100 k\$ et +
24,21 %	Diplômés universitaires
19,58 %	45-64 ans

Base : internautes québécois (n=1 002)
Question : Si vous aviez un dossier qui devait être acheminé à la cour, par exemple pour régler un problème avec un voisin qui vous devrait 14 000 \$, laquelle ou lesquelles de ces propositions vous sembleraient pertinentes ?

Craintes appréhendées en situation de règlement d'un différend devant le tribunal – Septembre 2022



Différences statistiques significatives observées

Ont répondu « Devoir régler votre différend à la cour (...) »

38,77 %	18-34 ans
37,62 %	Diplômés universitaires
31,15 %	Hommes

Ont répondu « Avoir de la difficulté à utiliser les outils en ligne de la cour (...) »

28,07 %	55 ans et +
----------------	-------------

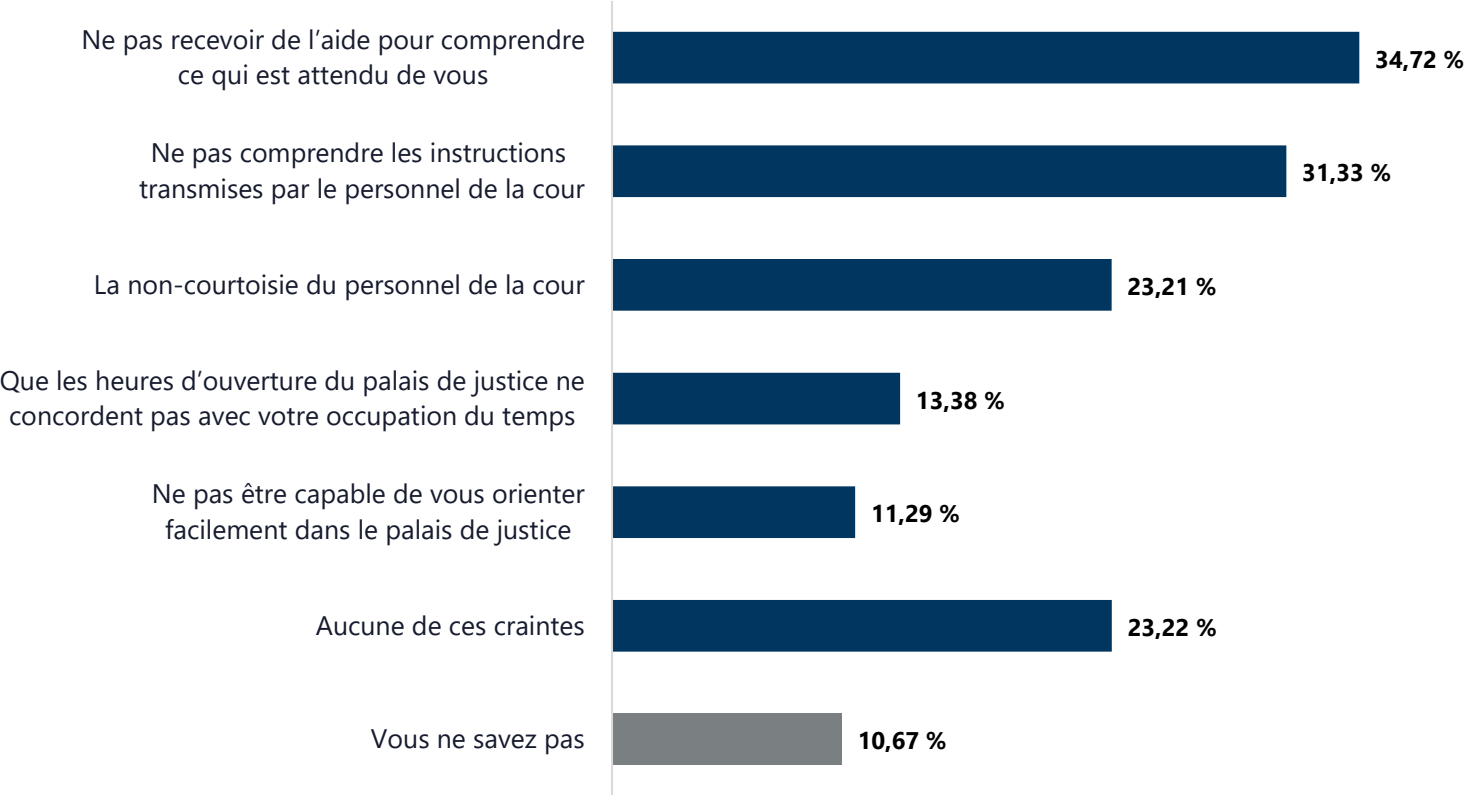
Ont répondu « Avoir de la difficulté à utiliser les formulaires papier (...) »

40,54 %	18-34 ans
----------------	-----------

Base : internautes québécois (n=1 191)

Question : Si vous aviez un différend qui devait être entendu à la cour, quelles seraient vos craintes appréhendées parmi les suivantes ?

Craintes appréhendées en situation de règlement d'un différend devant le tribunal – Août 2022



Différences statistiques significatives observées

Ont répondu « Ne pas comprendre les instructions (...) »

44,27 % 18-34 ans
37,41 % Femmes

Ont répondu « La non-courtoisie du personnel de la cour »

34,27 % 18-34 ans
31,92 % 35-54 ans
26,74 % Hommes

Ont répondu « Aucune de ces craintes »

35,36 % 55 ans et +
26,00 % Francophones

Base : internautes québécois (n=1 002)
Question : Si vous aviez un différend qui devait être entendu à la cour, quelles seraient vos craintes appréhendées parmi les suivantes ?

Restez à l'affût!
atn.ulaval.ca